

Plan de sécurité communautaire du comté de Kent

Décembre 2022



RÉSEAU MUNICIPAL
CANADIEN EN PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ | CANADIAN MUNICIPAL
NETWORK ON CRIME
PREVENTION
Ensemble pour des villes canadiennes plus sécuritaires | Together for Safer Canadian Cities

Commission de services
régionaux de Kent



Kent Regional
Service Commission

À noter

Ce plan de sécurité communautaire (PSC) a été préparé par le [Réseau municipal canadien en prévention de la criminalité](#) (RMCP) pour la [Commission de services régionaux de Kent](#) (CSRK). Bien que des précautions aient été prises dans la préparation de ce document pour s'assurer que son contenu est exact, complet et à jour, le RMCP reconnaît certaines limites dans les données. L'information présentée dans ce rapport est basée sur une revue des données existantes, un questionnaire sur la sécurité communautaire et des consultations avec divers membres et groupes de la communauté. L'une des principales limites des données qualitatives (groupes de discussion, questions ouvertes, etc.) est la subjectivité des réponses. Les participant.es partagent leurs perspectives et leurs opinions en fonction de leurs propres expériences et connaissances. Par conséquent, les déclarations faites par un individu peuvent ne pas refléter les perspectives des autres. Il est donc important de reconnaître que les résultats de cette recherche doivent être considérés dans leur propre contexte et ne pas être considérés comme représentant sans équivoque la réalité des enjeux de sécurité communautaire dans le comté de Kent. Néanmoins, ils offrent un aperçu important pour informer le processus de planification.

Veillez noter qu'il s'agit d'un document évolutif. De nouvelles informations, actions et recommandations liées à la sécurité communautaire apparaissent régulièrement. Ce rapport reflète les données recueillies au moment de l'élaboration du Plan de sécurité communautaire (PSC). Les opinions, les résultats, les conclusions et les recommandations exprimées dans ce rapport sont celles des auteur.ices et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'équipe de projet, du Comité de sécurité publique, des employé.es de la Commission de services régionaux de Kent ou des résident.es du comté de Kent.

Traumavertissement: Ce document aborde des sujets sensibles liés à la criminalité, à la sécurité et à la victimisation.

Si vous avez des questions sur le Plan de sécurité communautaire, veuillez contacter Paul Lang, Directeur général de la Commission de services régionaux de Kent au paul.lang@csrkc.ca.

Reconnaissance du territoire

Nous reconnaissons que le comté de Kent se trouve sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé du peuple Mi'gmaq. Nous reconnaissons, honorons et respectons la présence des peuples autochtones dans le passé, le présent et le futur.

Pourquoi reconnaître le territoire ?

La reconnaissance du territoire est une marque d'hommage et de respect envers les peuples autochtones. Elle atteste de leur présence tant historique qu'actuelle. La reconnaissance et le respect sont indispensables à l'établissement de relations saines et réciproques et à la poursuite d'un processus de réconciliation. Il est important que nous comprenions l'histoire qui nous a amenés à résider sur cette terre et que nous cherchions à comprendre notre place dans l'histoire.

Table des matières

Remerciements	5
Sommaire exécutif.....	7
Valeurs fondamentales.....	10
Approches stratégiques.....	11
Introduction	12
Diagnostic de sécurité communautaire	15
Résultats.....	19
Thèmes du PSC (Scope 1).....	21
Thèmes du PSC (Scope 2 et 3).....	27
Aborder les thèmes du PSC du comté de Kent (Scope 1)	33
Aborder les thèmes du PSC du comté de Kent (Scope 2 et 3).....	44
Mise en œuvre.....	47
Suivi et évaluation.....	50
Annexes	53
Références.....	62

Message du président

Le mandat de la Commission de services régionaux de Kent comprend la planification régionale liée à la sécurité publique, aux infrastructures récréatives et culturelles, ainsi que le soutien à l'établissement des priorités policières. Nous nous engageons à faire en sorte que tous les résident.es aient accès à des services et à des programmes sécuritaires, fiables et abordables, y compris des services pour les membres les plus vulnérables de notre communauté.

La Commission de services régionaux de Kent est heureuse de s'être associée au Réseau municipal canadien en prévention de la criminalité pour élaborer un plan de sécurité communautaire (PSC) pour le comté de Kent. Nous reconnaissons que les défis liés à la sécurité communautaire sont divers et complexes. La sécurité et la perception de la sécurité au sein de notre communauté est une responsabilité que nous partageons tous et toutes. Ce PSC décrit les étapes d'une approche intégrée et multisectorielle qui vise à aborder les problèmes existants et émergents qui ont un impact sur la sécurité dans le comté de Kent par le biais du développement social, de la prévention et de l'intervention centrée sur le risque. Il s'agit d'un plan d'action quinquennal qui vise à s'attaquer aux causes profondes de la victimisation et de la violence. Notre PSC présente une vision commune et un engagement à prendre des mesures pour relever les défis en matière de sécurité communautaire et améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité dans nos communautés.

Au nom de la CSRK, je tiens à remercier tous les résident.es, les organisations et les intervenant.es dont la participation et les commentaires ont contribué à l'élaboration du PSC. Ensemble, nous pouvons continuer à bâtir une communauté où nous nous sentons tous et toutes en sécurité.

Remerciements

L'élaboration du Plan de sécurité communautaire (PSC) du comté de Kent a été un effort collectif et de collaboration. Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude aux membres de la communauté qui ont partagé leurs perspectives, leurs expériences et leurs préoccupations en participant aux consultations et en remplissant le questionnaire sur la sécurité communautaire. Votre participation a été déterminante dans l'identification des priorités locales afin d'assurer que les efforts de sécurité communautaire sont ancrés dans le contexte et les expériences des résident.es du comté de Kent.

Nous tenons à remercier l'équipe de projet et les membres du Comité de sécurité publique de la CSRK qui ont agi à titre de comité consultatif pour le projet. Ce comité inclut des représentant.es des organisations suivantes :

- Ambulance Nouveau-Brunswick
- Association canadienne pour la santé mentale
- Association des Chefs Pompiers du sud-est du Nouveau-Brunswick
- Bureau du prévôt des incendies
- Centre de prévention de la violence
- Centre de santé mentale communautaire de Richibucto
- Commission de services régionaux de Kent
- Département des transports
- District scolaire francophone Sud
- Échec au crime
- Exploitation des ressources
- GRC comté de Kent
- Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick
- Parcs Canada

Nous tenons à remercier les municipalités, les organisations, les praticien.nes et les prestataires de services du comté de Kent pour leur participation au questionnaire et aux séances de consultation. Cela inclut les organisations suivantes :

- Bibliothèque publique de Rogersville
- Bonar Law Memorial High School
- Centre de prévention de la violence
- Chambre de commerce de Kent-Nord
- Chambre de commerce de Rogersville
- Club d'Âge d'Or d'Acadieville
- Communauté rurale de Cocagne
- Conseil d'administration de la CSRK
- Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick
- Cox & Palmer

- District de services locaux d'Acadieville
- District de services locaux d'Aldouane
- District de services locaux de Sainte-Marie
- District de services locaux de Saint-Louis-de-Kent
- District de services locaux de Wellington
- District scolaire francophone Sud
- École Camille Vautour
- École Clément-Cormier
- École Marguerite-Michaud
- École Mgr-Marcel-François-Richard
- École Mont-Carmel
- Première Nation d'Elsipogtog
- Transport communautaire Kent
- Village de Rexton
- Village de Rogersville
- Village de Saint Antoine
- Village de Saint-Louis-de-Kent
- Ville de Bouctouche
- Ville de Richibucto

L'établissement d'une liste complète de mesures visant à répondre aux priorités en matière de sécurité communautaire dans le comté de Kent a nécessité la contribution et l'expertise de plusieurs professionnel.les et expert.es à travers le pays. Nous remercions les personnes suivantes pour leur expertise, leurs connaissances et leurs commentaires qui ont été d'une aide inestimable pour l'élaboration du PSC :

- Christiane Sadeler, More Better Solutions
- Heidi Illingworth, Services aux victimes d'Ottawa
- Ose Omoregie, Upstream Ottawa
- Shefali Khoja, comté de Strathcona

Sommaire exécutif

OBJECTIF : Engager les systèmes, les organisations et les membres de la communauté dans un processus collaboratif pour créer un plan d'action quinquennal visant à mieux relever les défis en lien avec la sécurité communautaire dans le comté de Kent par le biais d'actions cohérentes, de mesures d'éducation et de sensibilisation.

Le comté de Kent fait partie d'un nombre restreint, mais croissant, de régions à l'échelle nationale qui font preuve de leadership et d'innovation dans l'élaboration d'un plan de sécurité communautaire (PSC). En mettant l'accent sur la réduction des risques, des facteurs de vulnérabilité et des torts sociaux dans une communauté, les PSC reconnaissent que les conditions et les expériences sociales, économiques, familiales et individuelles vécues par une personne peuvent influencer sur sa criminalisation ou sa victimisation futures. Bien qu'il n'existe pas de définition unique ou universelle de la sécurité communautaire, elle est considérée ici comme fondamentale pour la qualité de vie et la capacité des gens de participer pleinement à la vie communautaire. Par conséquent, la sécurité communautaire est pertinente pour tous ceux et celles qui vivent, travaillent et se divertissent dans le comté de Kent.

L'atteinte de notre objectif pour ce plan nécessite un processus complexe, dynamique et multisectoriel. Ainsi, le PSC cherche à rassembler un éventail de secteurs de services, d'organismes communautaires et de membres du public pour diagnostiquer les problématiques locales, générer un sentiment de responsabilité partagée, inspirer une vision commune et forger un engagement collectif à réduire la criminalité et à accroître le sentiment de sécurité. Nous atteignons cet objectif en reconnaissant le lien entre le travail de divers secteurs clés au sein de la communauté et les facteurs de risque et de protection sous-jacents de la criminalité et de la victimisation, et en choisissant de travailler différemment, soit par le biais d'une approche systémique, pour accomplir ce qu'aucune organisation ne peut accomplir seule : un impact collectif et durable.

Le PSC du comté de Kent cherche à être ambitieux tout en demeurant réaliste, ciblé et sensible aux contraintes de temps. La complexité de réunir diverses organisations, communautés et personnes pour créer une vision et un PSC pouvant être mis en œuvre collectivement ne peut être sous-estimée. Par conséquent, ce PSC s'efforce d'être pragmatique en reflétant de manière flexible les contraintes du monde réel (c.-à-d. les différents mandats, structures et budgets organisationnels) tout en remettant en question le statu quo du fonctionnement des systèmes. Le PSC du comté de Kent est composé de thèmes, de recommandations et d'activités qui sont réalisables par les décideur.es locaux à l'intérieur de leurs sphères de contrôle (c.-à-d. indépendamment des changements de politique provinciale et nationale). Ce PSC est également axé sur ce que les données ont révélé au sujet des enjeux locaux, et en particulier sur ce que nous avons entendu de la part de divers intervenant.es locaux, prestataires de services et membres de la communauté qui ont participé au processus de diagnostic de la sécurité communautaire. De plus, ce plan est limité dans le temps ; les recommandations et les mesures seront mises en œuvre et les résultats seront évalués au cours des cinq prochaines années.

Ce que nous avons fait

Pour guider l'élaboration du PSC du comté de Kent, des données locales ont été recueillies afin de comprendre les forces et les problématiques liées à la sécurité communautaire. Ce processus comprenait une revue de données existantes, un questionnaire sur la sécurité communautaire, ainsi que des consultations avec divers groupes (y compris des prestataires de services, des élèves, des employé.es municipaux, des élu.es, des membres du public, etc.). Le personnel et le conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Kent, le Comité de sécurité publique et des expert.es externes ont également fourni leur expertise tout au long du processus.

Ce que nous avons entendu

À la suite de la collecte de données, une analyse de celles-ci a été effectuée afin de cerner les thèmes clés. Le Comité de sécurité publique de la CSRK a participé à un processus d'établissement de la portée de chaque thème visant à organiser ceux-ci en trois *scopes* en fonction de leur alignement avec le mandat et l'objectif du PSC du comté de Kent (veuillez consulter la section [Résultats](#) pour plus de détails).

1. Les thèmes du *Scope 1* s'inscrivent directement dans le mandat du PSC. Il s'agit d'enjeux complexes qui ont une incidence sur la sécurité et qui nécessitent des approches intégrées et multisectorielles.
2. Les thèmes du *Scope 2* s'inscrivent dans le mandat du PSC, mais nécessitent des approches moins collaboratives et à moins long terme. Ces thèmes seront principalement appuyés par le PSC et mis en œuvre par l'entremise de structures ou d'organisations existantes dont les mandats sont directement liés au thème.
3. Les thèmes du *Scope 3* sont des préoccupations ou des défis dont la portée est limitée pour le PSC, car ils ne sont pas des causes profondes ou des facteurs de risque pour des questions de sécurité complexes. Ils seront renvoyés aux départements ou aux organismes appropriés qui pourront régler directement les thèmes dont il est question.

Thèmes du *Scope 1*

En fonction de la portée du PSC, cinq thèmes clés ont été identifiés. Ceux-ci seront mis de l'avant lors de la mise en œuvre du PSC. Il s'agit des thèmes suivants :

1. Défis liés aux jeunes et aux familles
2. Racisme et discrimination
3. Santé mentale et consommation de substances
4. Sensibilisation du public
5. Violences conjugales et familiales

Thèmes du *Scope 2*

Cinq thèmes ont été identifiés pour le *scope 2*. Ceux-ci seront abordés directement par l'organisme ou les départements appropriés dans le cadre de mesures ou d'efforts existants, mais avec l'appui du PSC. Il s'agit des thèmes suivants :

1. Crimes contre la propriété et harcèlement à domicile
2. Infrastructure et environnement physique
3. Pauvreté et logement

4. Police
5. Préparation aux situations d'urgence

Thèmes du Scope 3

Deux thèmes ont été identifiés comme ayant une portée limitée pour le PSC. Ils seront référés aux organismes ou aux secteurs appropriés pour la mise en œuvre. Il s'agit des thèmes suivants :

1. Sécurité routière
2. Transport

Structure du document

Ce document débute par une discussion des valeurs fondamentales et des approches stratégiques pour guider les efforts de sécurité communautaire dans le comté de Kent. Il fournit ensuite des renseignements sur les plans de sécurité communautaire généraux et dans un contexte local. Ensuite, le document propose une discussion sur le processus utilisé dans l'élaboration de ce PSC, qui comprenait un diagnostic de sécurité communautaire fondé sur la revue de données existantes, un questionnaire et des consultations auprès d'organisations locales, d'élu.es et de résident.es. Sur la base des résultats de ce diagnostic, les thèmes et les actions spécifiques du PSC ont émergé. À cet effet, le document inclut des recommandations et des actions générales pour aborder les thèmes du PSC, des considérations pour assurer une mise en œuvre réussie, ainsi qu'un aperçu des éléments clés pour le suivi et l'évaluation des résultats.

Valeurs fondamentales

Les valeurs fondamentales du PSC assureront que tous les efforts de sécurité communautaire dans le comté de Kent tiennent compte des perspectives et des implications pour *tous* les membres de la communauté, y compris ceux et celles qui sont marginalisé.es ou qui font face à un plus grand nombre de barrières systémiques. Plus précisément, ces valeurs informeront l'angle à adopter dans le cadre des efforts de sécurité communautaire.

Diversité

Nous valorisons la diversité et reconnaissons que les différences entre les personnes (y compris l'origine ethnique, le genre, l'orientation sexuelle, la classe sociale, l'âge, le niveau d'éducation, la religion, les capacités physiques et cognitives) sont des atouts précieux et nous nous engageons à viser une représentation diversifiée comme étape cruciale vers l'équité.ⁱ

Équité

Nous nous engageons à l'équité systémique, c'est-à-dire la poursuite de l'équité et de la justice de façon à viser les résultats les plus appropriés pour divers segments de la population, en reconnaissant leurs besoins et les défis auxquels ils font face.ⁱⁱ

Focus sur le contexte rural

Nous reconnaissons les forces, les défis et les particularités de la sécurité communautaire dans le contexte rural et nous veillons à reconnaître ces particularités lors de la détermination des priorités, des approches et des solutions potentielles.

Inclusivité et accent mis sur des populations spécifiques

Nous reconnaissons que chaque individu fait face à des défis, des risques et des besoins différents en matière de sécurité. Nous reconnaissons également que certains segments de la population du comté de Kent sont davantage marginalisés, notamment les jeunes, les personnes âgées, les communautés racisées, les personnes autochtones et les membres de la communauté 2SLGBTQ+, et nous nous engageons à faire en sorte que leurs besoins soient pris en compte.

Lutte contre la stigmatisation

Nous nous opposons activement à la stigmatisation associée à la santé mentale, à la consommation de substances et à l'itinérance.

Réconciliation

Nous souscrivons aux *appels à l'action* de la Commission de vérité et réconciliation du Canada visant à établir et à maintenir une relation de respect mutuel entre les peuples autochtones et non autochtones au Canada par la sensibilisation aux traumatismes, la reconnaissance du tort qui a été et continue d'être infligé aux peuples autochtones et la mise en place de mesures visant à changer les comportements oppressifs.ⁱⁱⁱ

Approches stratégiques

Pour répondre aux priorités du PSC et engendrer des changements efficaces dans le comté de Kent, il est essentiel d'adopter une approche à la fois intégrée et stratégique. Tandis que les valeurs fondamentales fournissent le cadre qui guide le PSC, les approches stratégiques suivantes aideront à le mettre en œuvre.

Collaboration, coordination et harmonisation des services

Le succès du PSC dépend de la volonté collective et de la capacité des décideur.es du système à apporter des changements aux services actuels, notamment en évitant le travail en silo et en préconisant la collaboration avec d'autres secteurs afin de mettre en place des approches collectives et des mesures d'appui identifiées mutuellement.

Communication

L'obtention de l'adhésion des parties en cause dépend fortement de la communication des résultats souhaités et de leurs liens avec les mesures identifiées dans le PSC. Une communication continue au sein des systèmes et entre ceux-ci est essentielle au succès du PSC. Par ailleurs, la communication transparente quant à la mise en œuvre du PSC aide à assurer la participation et l'engagement soutenu du public.

Fonder les actions sur les données probantes et les connaissances

Il est essentiel de veiller à ce que les efforts de sécurité communautaire soient guidés par des données probantes et le savoir des membres de la collectivité pour atteindre les résultats souhaités.

Mettre l'accent sur les déterminants sociaux de la sécurité et du bien-être

La prise en compte des déterminants sociaux de la sécurité et du bien-être des collectivités est essentielle au processus de planification et de mise en œuvre du PSC. Cela comprend des facteurs à différents niveaux, y compris individuel, relationnel, communautaire et sociétal.

Mobiliser la communauté

Aucun PSC ne peut être accompli uniquement grâce aux efforts des organisations et des systèmes. La participation des membres de la collectivité est essentielle à son succès. Tous les secteurs doivent s'engager à faire participer le public, y compris les personnes ayant une expérience vécue, à l'élaboration et à la mise en œuvre des solutions.

Promouvoir les partenariats

Le PSC vise à promouvoir les efforts existants et à s'appuyer sur ceux-ci, ainsi qu'à établir de nouveaux liens entre les initiatives existantes. Les partenariats sont essentiels pour maximiser les ressources limitées et identifier des solutions fondées sur une réflexion et une pratique multidisciplinaire.

Revendiquer

Certains thèmes identifiés dans le PSC relèvent de la compétence d'autres ordres de gouvernement. Le rôle du PSC dans ces situations est de plaider en faveur de ces enjeux auprès des départements gouvernementaux responsables.

Introduction

Comté de Kent, Nouveau-Brunswick

Le comté de Kent est situé à l'est de la province du Nouveau-Brunswick et compte une population de 32 169 habitants (2021).^{iv} Le comté renferme un mélange unique de cultures, y compris des communautés mi'kmaq, acadiennes et anglophones. Le comté de Kent compte cinq municipalités (Bouctouche, Saint-Antoine, Richibucto, Saint-Louis-de-Kent et Rexton). De plus, trois Premières Nations sont situées dans le comté de Kent : la Première Nation d'Elsipogtog, Indian Island First Nation et la Nation Buctouche MicMac. Le comté de Kent abrite le parc national Kouchibouguac, la Dune de Bouctouche et Bonar Law Common.

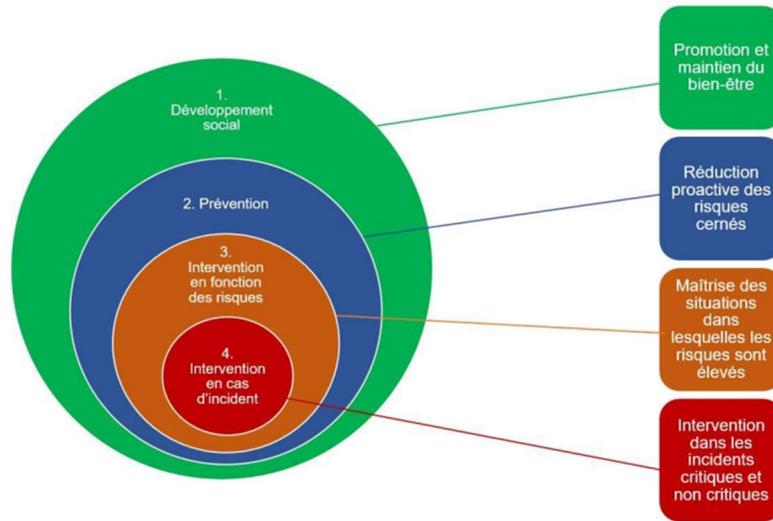
Le comté de Kent est aux prises avec plusieurs des mêmes problèmes endémiques dans toute la province : une crise du logement, des enjeux liés à la santé mentale et aux dépendances et, plus récemment, une pandémie. À l'automne 2021, la [Commission de services régionaux de Kent](#) a s'est associée au [Réseau municipal canadien en prévention de la criminalité](#) (RMCP) pour élaborer son Plan de sécurité communautaire (PSC) en recueillant et en analysant des données locales, en compilant les résultats et en déterminant les thèmes prioritaires. En tant que communauté de pratique, le RMCP partage des résultats de recherche, des pratiques fondées sur les données probantes et des stratégies efficaces de prévention de la criminalité depuis 2003 et a mobilisé ses membres et des expert.es de partout au pays pour soutenir l'élaboration de recommandations pour le comté de Kent.

Plan de sécurité communautaire du comté de Kent

Bien que les PSC sont exigés par la loi en Ontario depuis 2019, la Commission de services régionaux de Kent fait partie d'un nombre restreint, mais croissant, de municipalités et d'organisations à l'échelle nationale qui font preuve de leadership et d'innovation dans l'élaboration d'un PSC. Le comté de Kent est l'une des premières régions rurales au Canada à mettre sur pied un PSC.

Un PSC réunit des décideur.es du système, des organisations et des membres de la communauté pour créer conjointement une vision et un plan d'action visant à améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité dans la communauté. Le PSC du comté de Kent s'engage à être tangible, pragmatique et ciblé. Tout en demeurant ambitieux et en remettant en question le statu quo du fonctionnement des systèmes, il s'efforce d'être réaliste pour refléter les contraintes du monde réel (c.-à-d. les différents mandats, structures et budgets organisationnels) et la complexité de réunir plusieurs organisations et secteurs pour créer et mettre en œuvre un plan. Comme tous les PSC, ce plan est axé sur la réduction des risques, des facteurs de vulnérabilité et des torts sociaux. Par conséquent, les PSC mettent l'accent sur la prévention en amont plutôt que sur des mesures réactives et punitives (pour de plus amples renseignements, voir [l'annexe I](#)). Pour visualiser cette approche, le Cadre de sécurité communautaire du ministère du Solliciteur général de l'Ontario^v met en évidence les différents niveaux de prévention et d'intervention.

Graphique I: Cadre de la planification de la sécurité communautaire



Développement social	Intervenir pour réduire les facteurs de risque et/ou renforcer les facteurs de protection dans la population générale.
Prévention	Identifier les personnes ou les communautés à risque et intervenir pour réduire les facteurs de risque et/ou renforcer les facteurs de protection.
Intervention centrée sur le risque	Réagir à des situations à haut risque pour atténuer les dommages et réduire la probabilité de (re)victimisation.
Intervention en cas d'un incident	Réponse immédiate aux incidents urgents pour mettre fin aux préjudices, minimiser la victimisation et tenir les individus responsables.

En mettant l'accent sur l'obtention de résultats tangibles et mesurables, les thèmes et les actions du PSC du comté de Kent sont axés sur la prévention, l'intervention centrée sur le risque, le développement social et la réduction des interventions en cas d'incidents, respectivement.

Planification de la sécurité communautaire

Bien qu'il n'existe pas d'approche ou de forme unique pour les PSC, ils sont tous fondés sur la reconnaissance que les conditions et les expériences sociales, économiques, familiales et individuelles vécues par une personne peuvent influencer sur sa criminalisation ou sa victimisation futures. Par conséquent, tous les PSC cherchent à mobiliser les dirigeant.es locaux ainsi que la communauté en général pour générer une vision commune et s'engager à prendre des mesures qui tiennent compte des besoins locaux afin d'améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité. Pour réussir, les PSC doivent inspirer et permettre un changement dans la façon dont nous travaillons, c'est-à-dire mettre fin au travail en silo et préconiser une approche systémique dans laquelle un large éventail d'organisations et de personnes travaillent ensemble pour avoir un impact collectif positif.

Les PSC sont compatibles avec les [déterminants sociaux de la santé](#), c'est-à-dire qu'ils mettent l'accent sur la diminution des facteurs de risque et le renforcement des facteurs de protection, soit les causes profondes pouvant avoir une incidence sur le cheminement d'une personne vers des valeurs, des attitudes et des comportements prosociaux ou, à l'inverse, vers la criminalité. Les facteurs de risque et de protection sont variés. Certains nécessitent des investissements et

un engagement à grande échelle (développement social), à long terme et soutenus, généralement dirigés par les gouvernements fédéral et provinciaux, pour traiter des enjeux systémiques tels que le racisme, la pauvreté et le chômage. D'autres sont plus facilement réalisables grâce à des approches concertées à l'échelle locale. Pour de plus amples renseignements sur les causes profondes, voir [l'annexe 2](#). Ces facteurs s'inscrivent dans le mandat de diverses organisations (c.-à-d. communautaires, culturelles, éducatives, sociales, de santé, etc.) et de tous les ordres de gouvernement.

La sécurité communautaire à tous les niveaux de gouvernement

Au niveau international, les [Principes directeurs à l'échelle du système des Nations Unies pour des villes et des établissements humains plus sûrs](#) (2020) mentionnent à plusieurs reprises l'importance d'efforts coordonnés et multidisciplinaires pour s'attaquer aux multiples causes profondes de la criminalité, de la violence et de l'insécurité. Les lignes directrices indiquent qu'il est essentiel que les municipalités, en collaboration avec les gouvernements nationaux et provinciaux/territoriaux intègrent pleinement la sécurité communautaire dans leurs processus stratégiques de planification urbaine et de prise de décisions ainsi que dans la prestation des services. Les gouvernements locaux, en collaboration avec les gouvernements nationaux et infranationaux, doivent également fonder leurs politiques et leurs stratégies sur un diagnostic local, en s'appuyant sur des données désagrégées appropriées et une base de connaissances sur les bonnes pratiques et les interventions efficaces, le cas échéant.^{vi}

Diagnostic de sécurité communautaire

Les diagnostics de sécurité communautaire impliquent de recueillir des données permettant de mieux comprendre les principaux risques, les causes profondes, les préoccupations en matière de sécurité, ainsi que les services et ressources disponibles à l'échelle locale. Bien que la recherche ait permis de cerner plusieurs facteurs de risque généraux qui nuisent à la sécurité communautaire, comme la pauvreté, le manque de soutien social et les taux de criminalité élevés, chaque communauté a ses propres circonstances uniques, faisant en sorte que certains défis sont plus fréquents que d'autres. Par conséquent, la collecte de données permettant d'identifier les défis propres à la communauté est une étape essentielle pour s'assurer que le PSC est éclairé par des données probantes et répond aux besoins locaux.

Lors de la réalisation d'un diagnostic de sécurité communautaire, il est important d'intégrer des données provenant de diverses sources pour s'assurer que les renseignements recueillis sont complets et précis. Au cours du diagnostic de sécurité communautaire pour le PSC du comté de Kent, des données quantitatives¹ et qualitatives² ont été recueillies auprès de plusieurs sources dans le but de mieux cerner les réalités locales.

Données existantes

Pour broser le portrait actuel de la sécurité communautaire dans le comté de Kent, des données quantitatives existantes ont été recueillies et analysées. Ces informations comprenaient des données sociodémographiques rendues disponibles par Statistique Canada (p. ex : population, diversité, revenu, emploi), des données policières (p. ex : taux de criminalité), ainsi que des renseignements provenant d'autres organismes communautaires liés à l'insécurité alimentaire, à la menace et au risque de violence à l'école, ainsi qu'à la santé mentale et aux dépendances.

Questionnaire sur la sécurité communautaire

Pour comprendre la perception et le sentiment de sécurité communautaire dans le comté de Kent, une enquête a été menée auprès du public entre avril et juin 2022. Au total, 474 personnes ont répondu au questionnaire, ce qui représente environ 1 % de la population âgée de 15 ans et plus (n = 32 169).

Le questionnaire a été élaboré par le Réseau municipal canadien en prévention de la criminalité en partenariat avec la Commission de services régionaux de Kent. Il a été administré par la CSRK au moyen d'un lien *Survey Monkey* qui a été annoncé via son compte Facebook, son site Web et son infolettre. Des copies papier ont également été mises à la disposition des individus qui préféraient ne pas répondre au questionnaire en ligne ou qui n'étaient pas en mesure de le faire.

Le questionnaire comprend des questions sur le sentiment d'appartenance, la confiance et les relations interpersonnelles, les perceptions de la criminalité et de la sécurité, la consommation

¹ Les données quantitatives font référence aux données numériques (p. ex : les taux de criminalité), recueillies au moyen de méthodes comme les sondages ou la collecte de statistiques.

² Les données qualitatives font référence à des renseignements plus approfondis (c.-à-d. perceptions et expériences), recueillis au moyen de méthodes comme les entrevues et les groupes de discussion.

de substances et l'accessibilité des services. En partageant leurs expériences, les participant.es ont pu aider à façonner la vie dans le comté de Kent et déterminer les priorités en matière de sécurité communautaire. Les questions ont été présentées sous forme d'échelle de Likert : Très satisfait = 1, Satisfait = 2, Ni satisfait ou insatisfait =3, Insatisfait =4, Très insatisfait = 5. Veuillez consulter [l'annexe 3](#) pour consulter la liste complète des questions de l'enquête.

En partageant leurs perceptions et leurs opinions, les résident.es ont contribué à l'identification des priorités et des enjeux clés dans le comté de Kent. Il est important de noter qu'en raison de l'absence d'un échantillon aléatoire, les résultats de l'enquête ne sont pas généralisables à l'ensemble de la population. Cependant, ils fournissent un aperçu des perceptions et des enjeux actuels en matière de sécurité communautaire cernés par les membres de la collectivité.

Consultations communautaires

En plus des statistiques et des données quantitatives dont il a été question ci-dessus, l'élaboration d'un PSC devrait comprendre des données qualitatives recueillies dans le cadre de consultations communautaires. Cette information permet de mieux comprendre les défis mis en évidence dans les données quantitatives et de mettre en lumière les expériences de divers groupes au sein de la communauté. Les données qualitatives issues des consultations aident à mieux comprendre le *comment* et le *pourquoi* des questions liées à la sécurité communautaire. L'engagement de la communauté est important pour (re)façonner la cohésion sociale, accroître l'adhésion et la responsabilisation de la communauté et renforcer les facteurs de protection.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de sécurité communautaire du comté de Kent, des séances de consultations ont été tenues avec plusieurs groupes de la collectivité et des questionnaires ont été envoyés aux organismes locaux. Plus précisément, les personnes dont la voix a tendance à être négligée ou oubliée ont été consultées dans le cadre du processus de planification pour s'assurer que leurs préoccupations et leurs besoins soient pris en compte dans le PSC. Au cours de chaque consultation, on a posé aux participant.es des questions liées à trois sujets portant sur la sécurité communautaire : les aspects positifs du comté de Kent, les préoccupations liées à la sécurité dans le comté de Kent, ainsi que les idées / recommandations pour améliorer la sécurité communautaire et relever les défis dans le comté de Kent.

L'un des principes fondamentaux de la tenue de consultations communautaires est de donner à tous et toutes (en mettant l'accent sur les personnes marginalisées) la possibilité de participer de manière significative, sécuritaire et inclusive. Par conséquent, des activités de consultation ont été organisées en partenariat avec des dirigeant.es et des organismes locaux. Les consultations communautaires ont été divisées en deux catégories :

- I. **Consultations générales** : Pour chaque municipalité du comté de Kent, une consultation générale a eu lieu en personne. L'invitation a été lancée aux intervenant.es de divers secteurs, notamment des représentant.es municipaux, des entreprises, des organismes communautaires, des services aux personnes âgées, des organismes de santé et de services sociaux, des bibliothèques, des organismes de loisirs et de mieux-être, etc.

2. **Consultations ciblées** : Pour s'assurer que les voix des personnes confrontées à une marginalisation et à une oppression accrues soient entendues, des consultations ciblées ont été organisées auprès de groupes particuliers, notamment les jeunes (en partenariat avec les écoles), les communautés autochtones et les nouveaux arrivants.

Les séances se sont déroulées dans les formats suivants :

1. Consultations en personne animées par le RMCPD avec la présence des dirigeant.es locaux
2. Consultations en personne animées par des dirigeant.es locaux en l'absence du RMCPD
3. Consultations virtuelles animées par le RMCPD avec la présence des dirigeant.es locaux
4. Questionnaire en ligne pour ceux et celles qui n'ont pas pu assister à une séance en personne ou virtuelle

Des consultations communautaires ont eu lieu avec les groupes suivants :

1. Comité de sécurité publique de la Commission de services régionaux de Kent
2. Communauté rurale de Cocagne (résident.es)
3. Immigrants et nouveaux arrivants
4. Jeunes / Élèves
5. Participant.es à la Journée de sécurité publique
6. Personnel de bibliothèques publiques
7. Premières Nations
8. Village de Rexton (employés municipaux, élus, prestataires de services, résidents)
9. Village de Rogersville (employés municipaux, élus, prestataires de services, résidents)
10. Village de Saint-Antoine (employés municipaux, élus, prestataires de services, résidents)
11. Village de Saint-Louis-de-Kent (employés municipaux, élus, prestataires de services, résidents)
12. Ville de Bouctouche (employés municipaux, élus, prestataires de services, résidents)
13. Ville de Richibucto (employés municipaux, élus, prestataires de services, résidents)

Identifier les priorités du PSC

À la suite de la collecte de données, une analyse de celles-ci a été effectuée afin de cerner les thèmes clés. Le Comité de sécurité publique de la CSRK a participé à un processus d'établissement de la portée de chaque thème visant à organiser ceux-ci en trois scopes en fonction de leur alignement avec le mandat et l'objectif du PSC du comté de Kent (veuillez consulter la section [Résultats](#) pour plus de détails).

1. Les thèmes du *Scope 1* s'inscrivent directement dans le mandat du PSC. Il s'agit d'enjeux complexes qui ont une incidence sur la sécurité et qui nécessitent des approches intégrées et multisectorielles.
2. Les thèmes du *Scope 2* s'inscrivent dans le mandat du PSC, mais nécessitent des approches moins collaboratives et à moins long terme. Ces thèmes seront principalement appuyés par le PSC et mis en œuvre par l'entremise de structures ou d'organisations existantes dont les mandats sont directement liés au thème.

3. Les thèmes du *Scope 3* sont des préoccupations ou des défis dont la portée est limitée pour le PSC, car ils ne sont pas des causes profondes ou des facteurs de risque pour des questions de sécurité complexes. Ils seront renvoyés aux départements ou aux organismes appropriés qui pourront régler directement les thèmes dont il est question.

De ce processus ont émergé les thèmes clés pour le PSC. Ensuite, sur la base des commentaires des nombreux participant.es tout au long du processus, des recommandations et des actions viables ont été conçues pour chacun des thèmes, avec un accent particulier sur ceux du *Scope 1*.

Résultats

Aspects positifs du comté de Kent

Les résidents ont identifié plusieurs aspects qu'ils apprécient du comté de Kent, notamment :

Activités et beauté de la région

De nombreuses personnes ont indiqué qu'elles apprécient les activités de plein air offertes dans la région, notamment les patinoires extérieures, les sentiers municipaux pour la marche et le vélo, les terrains de soccer et le parc national Kouchibouguac. Les loisirs, les arts et d'autres programmes ont également été soulignés comme des aspects positifs du comté de Kent, tels que les équipes de hockey, les programmes de musique, ainsi que les activités sportives et scolaires. De plus, les membres de la communauté apprécient les paysages, les parcs et les plages.

Confiance dans les organismes et les services

Plusieurs résident.es ont fait l'éloge des organismes et des services locaux. Il y a un sentiment général de confiance dans les organismes ainsi que les services de police. Certain.es résident.es ont signalé des relations positives entre la GRC et les jeunes du comté de Kent.

Sentiment d'appartenance

Les membres de la collectivité ressentent un fort sentiment d'appartenance, qu'ils et elles identifient comme étant plus fort compte tenu du contexte rural et de la petite taille des municipalités. Plusieurs participant.es ont souligné le sentiment d'appartenance, les communautés tissées serrées et les liens familiaux solides. Ils perçoivent également que les membres de la communauté sont prêts à s'entraider et à veiller les uns sur les autres.

Préoccupations dans le comté de Kent

En plus des aspects positifs mentionnés ci-dessus, les membres de la collectivité ont également cerné des sujets de préoccupation liés à la sécurité communautaire dans le comté de Kent. Ceux-ci sont présentés ci-dessous. Ils sont divisés en trois champs d'application, en fonction de leur pertinence pour l'objectif et l'approche du PSC.

Thèmes du *scope 1*

Les cinq thèmes identifiés dans le *scope 1* sont les suivants :

1. Défis liés aux jeunes et aux familles
2. Racisme et discrimination
3. Santé mentale et consommation de substances
4. Sensibilisation du public
5. Violences conjugales et familiales

Thèmes du *scope 2*

Les cinq thèmes identifiés dans le *scope 2* sont les suivants :

1. Crimes contre la propriété et harcèlement à domicile
2. Infrastructure et environnement physique

3. Pauvreté et logement
4. Police
5. Préparation aux situations d'urgence

Thèmes du *Scope 3*

Les deux thèmes identifiés dans le *scope 3* sont les suivants :

1. Sécurité routière
2. Transport

Chacun de ces thèmes est abordé plus en détail dans la section suivante.

Thèmes du PSC (Scope I)

Défis liés aux jeunes et aux familles

Définition

La participation active des jeunes aux efforts de sécurité communautaire est essentielle à la création d'une société inclusive et sécuritaire. Les jeunes font face à divers défis qui ont une incidence sur leur sécurité et leur bien-être, notamment l'accès à l'emploi, la consommation de substances, la pression scolaire, les problèmes de santé mentale, les dangers des médias sociaux et de l'Internet, la pression des pairs, etc. Les efforts visant à relever les défis vécus par les jeunes sont axés sur l'amélioration du bien-être des enfants et des jeunes et sur la promotion de milieux de vie sains et sécuritaires. Les problématiques qui touchent les jeunes sont différentes dans les communautés rurales et dans les villes. Bien que les causes de la criminalité chez les jeunes puissent être similaires, de nombreux facteurs de risque sont exacerbés dans les régions rurales. Par exemple, la fréquentation scolaire, les taux de diplomation et les taux d'emploi des jeunes ont tendance à être plus faibles dans les régions plus éloignées. Il y a aussi moins d'activités de loisirs pour les jeunes dans les régions rurales (p. ex : centres commerciaux, cinémas, installations sportives, etc.), en plus d'un manque d'options de transport en commun pour se rendre à ces activités. Les taux de suicide chez les jeunes ont également tendance à être plus élevés dans les régions rurales. Les défis liés aux familles, quant à eux, désignent les problématiques qui ébranlent la santé, la sécurité et la stabilité des parents (ou autres tuteurs légaux).

Données à l'appui

Lors des consultations avec les membres de la communauté, plusieurs d'entre eux ont souligné les défis auxquels font face les jeunes de la région, y compris l'intimidation et la discrimination dans les écoles, le vol et les incendies criminels, ainsi que la sécurité routière. Certains.es participant.es ont mentionné être préoccupé.es par les influences négatives des adultes qui peuvent mener les jeunes dans des situations précaires comme la violence, la négligence ou la traite des personnes. Selon les élèves et les jeunes qui ont été consultés, il y a un manque d'activités et de services disponibles dans le comté de Kent. Ces derniers ont également exprimé leur crainte d'être victime d'une fusillade à l'école et de violence sexuelle.

En ce qui concerne les défis liés aux familles, les membres de la collectivité ont déclaré qu'il y a un manque de services et de mesures d'appui pour les familles monoparentales, notamment les services de garde d'enfants. Il a également été mentionné que certaines femmes ont des enfants avec des personnes criminalisées, ce qui peut créer un cycle de criminalisation parce que les jeunes dont le parent est incarcéré ou criminalisé courent un risque plus élevé d'avoir des démêlés avec la justice eux aussi. Enfin, les participant.es ont déclaré que le faible taux d'éducation dans la région exacerbe les défis liés aux jeunes et aux familles.

Les personnes ayant répondu au questionnaire ont indiqué que la consommation d'alcool et de drogues chez les jeunes ainsi que l'oisiveté chez les jeunes étaient des préoccupations clés pour la sécurité communautaire. En ce qui concerne la violence dans les écoles, le conseil scolaire met en œuvre un protocole d'évaluation de la menace et du risque de violence pour traiter les

situations où les élèves peuvent constituer une menace pour eux-mêmes ou pour autrui. Dans la région de Kent, les interventions à cet effet ont diminué entre 2018-2019 (15) et 2020-2021 (11).

Selon Statistique Canada, en 2021, 16 % des familles du comté de Kent étaient monoparentales et 75 % des chefs de famille monoparentale étaient des femmes. Les statistiques sur l'insécurité alimentaire démontrent qu'en 2021, 30 à 35 familles étaient desservies par la banque alimentaire de Bouctouche, soit le Vestiaire St-Jean Baptiste. Pendant la COVID-19, ce nombre est passé à 40 familles. Sur une base mensuelle, la banque alimentaire a servi en moyenne 576 personnes, dont 181 enfants.

Recommandations

Dans le cadre du diagnostic de sécurité communautaire, les suggestions visant à relever les défis liés aux jeunes et aux familles comprenaient :

- Assurer la représentation et l'implication des jeunes dans les initiatives et la gouvernance municipales
- Mettre en œuvre des approches visant à établir des relations et des liens intergénérationnels
- Augmenter les activités et les mesures d'appui pour les jeunes et les familles
- Mettre en œuvre des approches visant à accroître la sécurité des jeunes et des familles

Racisme et discrimination

Définition

Le racisme fait référence à un système d'oppression qui exclut et discrimine en fonction de l'origine raciale ou ethnique. Souvent, cette oppression n'est pas isolée ; elle recoupe plutôt d'autres formes de discrimination telles que la xénophobie, le sexisme, l'homophobie et la transphobie. Le racisme peut prendre plusieurs formes, notamment :

- Racisme historique : domination ou subordination historique de certains groupes qui continue de se refléter dans la langue et les attitudes culturelles, ainsi que dans les cadres juridiques, politiques et institutionnels actuels,
- Racisme institutionnel : pratique des institutions sociales ou politiques qui aboutit à l'exclusion de facto de certains groupes.
- Racisme structurel : exclusion en droit ou en pratique des personnes appartenant à des minorités ethniques.
- Racisme individuel : comportements visant à exclure quelqu'un, violence physique, menaces verbales, intimidation, harcèlement, voies de fait, dommages à la propriété, crimes haineux ou discours haineux.

Données à l'appui

Lors des consultations communautaires, de nombreuses conversations ont porté sur la stigmatisation, le racisme et la discrimination. Les participant.es ont indiqué que les communautés marginalisées – comme les personnes autochtones, noires et racisées, les membres de la communauté 2SLGBTQ+, les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de dépendance, ainsi que les personnes vivant dans la pauvreté – sont souvent stigmatisées et font

donc face à des niveaux plus élevés d'oppression et de barrières systémiques. Au cours des séances de consultation, des participant.es ont utilisé un langage et des termes stigmatisants et déshumanisants. De plus, les résultats du processus de consultation ont démontré une perception négative des immigrants et des nouveaux arrivants, qui étaient souvent perçus comme dangereux. Lors des séances de consultation dans les écoles, les élèves ont mentionné la présence d'homophobie et de racisme tant chez les élèves que chez les professionnel.les du milieu scolaire. En outre, plusieurs participant.es ont mentionné la prévalence de l'âgisme, en particulier la discrimination à l'égard des jeunes.

Parmi les répondant.es au questionnaire, 93 % se sont identifié.es comme Blancs, tandis que 1 % se sont identifiés comme membres des Premières Nations. Selon Statistique Canada, en 2021, 94 % de la population du comté de Kent s'identifiait comme non-immigrante, 13 % comme Autochtone, 4 % comme immigrante et 2 % comme minorité visible.

Recommandations

Dans le cadre du diagnostic de sécurité communautaire, les suggestions visant à relever les défis liés aux jeunes et aux familles comprenaient :

- Reconnaître et rejeter le racisme, la discrimination et les préjugés dans le comté de Kent
- Aider les individus à accéder à des espaces sûrs ainsi qu'à des programmes et des services sécuritaires
- Offrir des opportunités pour créer des communautés diverses et inclusives

Santé mentale et consommation de substances

Définition

La santé mentale est une composante intégrale et essentielle de la santé. Selon l'Organisation mondiale de la santé, « la santé mentale est un état de bien-être dans lequel un individu réalise ses propres capacités, peut faire face au stress normal de la vie, peut travailler de manière productive et est capable d'apporter une contribution à sa communauté ». ^{vii} De multiples facteurs sociaux, psychologiques et biologiques ont une incidence sur la santé mentale des individus (p. ex : la violence et les pressions socioéconomiques persistantes). Une mauvaise santé mentale est également associée à des changements sociaux rapides, à des conditions de travail stressantes, à la discrimination fondée sur le genre et sur l'origine raciale ou ethnique, à l'exclusion sociale, à des problèmes de santé physique et à des violations des droits de la personne.

Les perceptions erronées sur la relation entre les troubles de santé mentale et la violence contribuent de manière significative à la stigmatisation, à la discrimination et à l'exclusion sociale. Des études indiquent que les personnes vivant avec des problèmes de santé mentale ne sont pas plus susceptibles d'adopter des comportements violents que la population générale. Au contraire, l'Enquête sociale générale a démontré que les personnes vivant avec des troubles de santé mentale subissent des taux de violence plus du double de ceux de la population générale. Les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale sont également moins susceptibles de déclarer leur victimisation (22 % par rapport à 31 %, respectivement). ^{viiiix}

La consommation de substances ou la dépendance fait référence à la consommation de drogues (y compris les médicaments d'ordonnance et l'alcool) d'une manière qui nuit à la santé et à la vie d'une personne. Les personnes de tout âge, identité de genre ou statut économique peuvent devenir dépendantes aux substances. Certains facteurs peuvent influencer sur la probabilité et la vitesse de développer un trouble lié à l'utilisation de substances, notamment les antécédents familiaux de dépendance, les troubles de santé mentale, la pression des pairs, les expériences négatives vécues durant l'enfance et l'initiation précoce à la consommation de substances. La recherche montre que la présence d'une dépendance augmente la probabilité d'un comportement violent ; cependant, ce lien est affecté par de multiples facteurs, y compris le type de substance, la population, le sexe et la comorbidité. De plus, le fait d'être victime de violence peut être un précurseur de la consommation de substances.^{xxixii}

Données à l'appui

Au cours des consultations communautaires, des participant.es ont indiqué la nécessité d'améliorer les services et les ressources offerts aux personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale. Ils et elles ont indiqué que ces services devraient être fournis par les secteurs appropriés et, idéalement, être mis en œuvre en collaboration entre les secteurs. Les membres de la communauté ont également mentionné la présence importante de problèmes de santé mentale chez les jeunes et l'impact négatif de la COVID-19 sur la santé mentale de la population en général. Le manque de capacité et de services offerts par les hôpitaux a également été souligné, y compris la longueur des listes d'attente et la nécessité pour les médecins d'être plus ouverts et conscients des enjeux de santé mentale.

Parmi les répondant.es à l'enquête, 55 % ont indiqué que les services de santé mentale jouent un rôle clé dans la création d'une communauté plus sécuritaire. Entre septembre 2020 et septembre 2022, le détachement de la GRC de Richibucto a enregistré 500 appels liés à la santé mentale, dont 42 qui ont nécessité l'intervention des services mobiles de crise (SMC). Le détachement de Kent-Sud de la GRC a enregistré 332 appels en santé mentale, dont 38 nécessitaient l'intervention des SMC. Le détachement de Northumberland, quant à lui, a enregistré 183 appels, dont 19 ont nécessité une intervention des SMC. Au total, 71 % des appels étaient liés à la santé mentale et à la toxicomanie, 26 % à des vérifications de bien-être et 3 % à des tentatives de suicide. De 2019 à 2022, le Centre de services de Richibucto (*Réseau Vitalité*) a enregistré le plus faible nombre de références en santé mentale en mai 2019 et avril 2020, ce qui est probablement dû aux fermetures liées à la COVID-19 dans la région. Les données sur les listes d'attente des centres de santé mentale du comté de Kent en 2021 indiquent que le nombre moyen de client.es inscrit.es sur les listes d'attente était le plus élevé en juin, octobre et décembre.

Selon les statistiques de la GRC, dans les détachements de police de Richibucto (35), de Kent-Sud (38) et de Northumberland Sud, l'alcool était le facteur le plus important dans les incidents mettant en cause des substances entre le 6 septembre 2020 et le 5 septembre 2022. En ce qui concerne les résultats de l'enquête, 24 % des répondant.es perçoivent la méthamphétamine comme très problématique dans le comté de Kent, comparativement à 23 % qui ont déclaré que les opioïdes illicites et le fentanyl sont très problématiques et 20 % qui ont déclaré que la cocaïne est très problématique.

Recommandations

Dans le cadre du diagnostic de sécurité communautaire, les suggestions visant à relever les défis liés aux jeunes et aux familles comprenaient :

- Augmenter et appuyer les services et les programmes de prévention et de traitement de la santé mentale et/ou des dépendances
- Réduire la stigmatisation entourant les problèmes de santé mentale et la consommation de substances
- Prévenir et réduire les dépendances, les empoisonnements aux drogues et les méfaits liés à la consommation
- Diminuer la présence d'aiguilles et d'autres accessoires de consommation de drogue dans les lieux publics

Sensibilisation du public

Définition

La sensibilisation du public est le processus consistant à donner au public des informations ou une formation sur un sujet particulier. L'éducation ou la sensibilisation du public est un effort visant à renforcer la reconnaissance ou la compréhension d'un problème par le biais des médias et de diverses tactiques de communication. La sensibilisation du public est importante parce qu'elle peut informer les membres de la communauté sur un sujet ou un problème d'actualité dans le but d'apporter des changements.^{xiii} Un projet de sensibilisation et d'éducation du public est un excellent moyen de souligner l'importance de la prévention de la criminalité et de la sécurité communautaire. Il s'agit de partager des informations clés sur la prévention avec un public cible et d'encourager le public à agir.

Données à l'appui

Au cours des consultations avec la communauté, les participant.es ont souligné à maintes reprises la nécessité d'éduquer le public sur des sujets précis, particulièrement en ce qui a trait au rôle de la police et du système pénal. Plus précisément, les membres de la communauté et les intervenant.es locaux ont indiqué un manque de compréhension claire du rôle et de la compétence de la police et des tribunaux. Les participant.es ont également mentionné qu'il y a un manque de connaissances parmi les membres de la communauté sur la prévention éprouvée de la violence, y compris les causes profondes, les facteurs de risque et les approches préventives efficaces. De plus, les membres de la collectivité ont indiqué qu'il fallait mieux faire connaître les activités, les services et les ressources disponibles dans le comté de Kent.

Recommandations

Dans le cadre du diagnostic de sécurité communautaire, les suggestions visant à relever les défis liés aux jeunes et aux familles comprenaient :

- Engager les résident.es en leur fournissant des informations et en les sensibilisant aux réalités de la sécurité communautaire dans le comté de Kent
- Accroître la sensibilisation aux services, programmes et mesures d'appui disponibles dans le comté de Kent

Violences conjugales et familiales

Définition

La violence conjugale et familiale fait référence à la violence commise par une personne du cercle intime de la victime, y compris les partenaires et ex-partenaires, les membres de la famille et les ami.es proches. Le terme « violence conjugale » est utilisé lorsqu'il existe une relation étroite entre les personnes impliquées et renferme généralement une forme de comportement contrôlant et coercitif. La violence conjugale et familiale peut prendre la forme de violence physique, sexuelle, financière ou psychologique. Il peut s'agir de violence entre partenaires intimes, de maltraitance des personnes âgées, de violence envers les enfants, de maltraitance animale et / ou d'automutilation. Il est important de noter que ces formes de violence se produisent souvent simultanément.^{xiv} Les violences conjugales et familiales peuvent se produire dans les relations hétérosexuelles ou mixtes et ne nécessitent pas d'intimité sexuelle. Elles sont principalement vécues par les femmes – environ 1 sur 4 a subi de la violence sexuelle, de la violence physique et/ou du harcèlement criminel de la part d'un partenaire intime au cours de sa vie (comparativement à 1 homme sur 10).^{xv}

Données à l'appui

En parlant avec des membres de la collectivité, bon nombre d'entre eux ont indiqué que les taux de violence conjugale et familiale sont souvent plus élevés que ce qui est signalé. Ils ont indiqué que la violence conjugale et familiale a tendance à être cachée, en particulier compte tenu de l'isolement accru causé par le contexte géographique rural. De plus, la violence conjugale et familiale a tendance à être un sujet tabou ou stigmatisant, et les victimes évitent donc d'en parler. Enfin, les participant.es ont mentionné qu'il fallait accorder de l'importance aux femmes disparues.

Parmi les personnes ayant répondu au questionnaire sur la sécurité communautaire, 71 % ont déclaré qu'elles n'étaient pas du tout préoccupées par la violence conjugale et 96 % ont déclaré qu'elles n'avaient pas été victimes de violence conjugale au cours des 12 derniers mois. Toutefois, 15 % ont déclaré connaître une personne qui avait été victime de violence conjugale au cours de la dernière année. De septembre 2020 à septembre 2022, le détachement de la GRC de Richibucto a enregistré 338 appels concernant la violence conjugale ou familiale.

Recommandations

Dans le cadre du diagnostic de sécurité communautaire, les suggestions visant à relever les défis liés aux jeunes et aux familles comprenaient :

- Rechercher et appuyer des initiatives qui réduisent la vulnérabilité des personnes à la violence conjugale
- Outiller les gens pour identifier et offrir un soutien dans les situations de violence conjugale et de violence fondée sur le genre
- S'assurer que des services d'urgence adéquats sont disponibles pour les personnes fuyant des situations de violence conjugale et de violence fondée sur le genre
- Mettre en œuvre des initiatives visant à prévenir et à réduire les violences conjugales et fondées sur le genre

Thèmes du PSC (Scope 2 et 3)

Thèmes du Scope 2

Préparation aux situations d'urgence

Définition

La planification d'urgence comprend toutes les activités – plans, procédures, listes de personnes-ressources et exercices – entreprises en prévision d'une urgence possible. L'objectif de ces activités de planification est de s'assurer que le gouvernement est prêt et qu'il peut intervenir rapidement et efficacement en cas d'urgence.^{xvi} Au moment de la rédaction du présent rapport, des acteurs à l'échelle nationale et internationale prêtent de plus en plus attention aux répercussions des changements climatiques sur la sécurité à l'échelle locale. Des disciplines de recherche telles que la psychologie, la sociologie, la criminologie, les sciences politiques, l'économie, l'histoire et la géographie illustrent de plus en plus les effets directs et indirects des changements climatiques sur la criminalité et la violence. Les liens directs comprennent les impacts des températures plus chaudes qui engendrent des comportements violents en raison de la consommation accrue d'alcool, des changements physiologiques associés aux troubles de l'humeur et de la modification des comportements humains qui augmentent les possibilités d'activités criminelles (p. ex : des groupes d'individus qui se rassemblent à l'extérieur, ce qui peut augmenter les risques de crimes contre la personne). Les liens indirects comprennent les effets des aléas climatiques sur le développement des enfants et des adolescents ainsi que l'impact des changements climatiques sur la vie et les moyens de subsistance des populations vivant en situation de vulnérabilité. Par conséquent, l'inclusion de la préparation aux situations d'urgence dans la planification de la sécurité communautaire est un élément important.^{xvii}

Données à l'appui

Au cours d'un processus de consultation publique à l'occasion de la Journée de la sécurité publique, on a posé aux participant.es des questions sur la préparation aux situations d'urgence. Les résultats de la consultation montrent que la plupart des résident.es ne se sentaient pas prêt.es à faire face à une urgence ou à une catastrophe. Ils et elles ont mentionné un manque de sensibilisation sur la façon de réagir, ce qui augmente leur sentiment d'insécurité. Les membres de la collectivité ont également mentionné un manque de ressources en cas d'urgence et la possibilité de créer des abris dans des infrastructures existantes comme des arénas, des centres communautaires et d'autres endroits qui disposent de l'équipement nécessaire.

Infrastructure et environnement physique

Définition

L'infrastructure et l'environnement physique désignent la composition physique ou l'aménagement de la collectivité, qui peut avoir une incidence sur la sécurité communautaire de diverses façons. Par exemple, les espaces bien entretenus qui sont accessibles et qui offrent des services à la communauté (p. ex : parcs, bibliothèques publiques, terrains de jeux, etc.) ont tendance à attirer les résident.es, à générer un sentiment d'appartenance et à promouvoir des interactions positives parmi celles et ceux qui les fréquentent. De plus, en matière de sécurité,

les zones bien éclairées, offrant des lignes de visibilité claires et améliorant généralement la visibilité, ont tendance à réduire les possibilités de comportement criminel et, par conséquent, à réduire la peur chez les résident.es. À l'inverse, les signes de criminalité et de désordre dans une collectivité (p. ex : bâtiments abandonnés, vandalisme, etc.) ne sont pas seulement des risques pour la sécurité, mais peuvent contribuer à un sentiment accru de peur ou d'inconfort chez les résident.es. De plus, l'impression que ces secteurs ne sont pas surveillés peut entraîner des taux plus élevés d'activités criminelles.^{xviii}

Données à l'appui

Au cours des consultations communautaires, de nombreux participant.es ont mentionné la présence de maisons et de bâtiments abandonnés dans la région, y compris autour des écoles et des parcs. De nombreux membres de la collectivité sont préoccupés par le manque d'application des règlements municipaux concernant les bâtiments abandonnés. Des endroits précis ont été mentionnés lors des consultations en raison de la présence de drogues, d'alcool et de graffitis, comme le réservoir d'eau et le planchodrome à Bouctouche, certains immeubles d'habitation à Saint-Antoine et certaines rues spécifiques à Elsipogtog. Les membres de la communauté ont également signalé un manque d'éclairage dans les rues et un manque de trottoirs sur les routes principales, ce qui provoque un sentiment d'insécurité chez les piétons.

Parmi les répondant.es au questionnaire, 44 % croient que les espaces verts sont entièrement accessibles, tandis que 45 % pensent qu'ils sont moyennement accessibles. Lorsqu'on leur a demandé d'identifier les problèmes qui doivent être améliorés dans le comté de Kent, les répondant.es ont mentionné ce qui suit concernant l'infrastructure et l'environnement physique : plus de sentiers et de routes pour les cyclistes et les piétons, des investissements dans les espaces publics pour offrir des activités de loisirs, des trottoirs sur les routes principales et la démolition de bâtiments désuets.

Police

Définition

Les défis liés à la police et au maintien de l'ordre, qu'ils soient réels ou perçus, sont courants dans les régions rurales. Bien que les services de police dans les régions rurales soient confrontés à bon nombre des mêmes défis que leurs homologues urbains, notamment la violence, la criminalité contre les biens et les problématiques sociales, le contexte rural crée également des défis et des obstacles supplémentaires. Par exemple, les services de police dans les régions rurales ont tendance à avoir moins de ressources, moins d'accès à la formation, à l'équipement et à la technologie, tout en couvrant de très vastes territoires. Par conséquent, cela engendre des défis liés au temps d'intervention de la police et aux faibles taux de signalement des crimes dans les zones rurales.

Données à l'appui

Les principales préoccupations mentionnées par les membres de la collectivité au cours du processus de diagnostic comprennent la perception d'une faible présence policière dans les communautés, en particulier la nuit. Les résident.es ont indiqué que le vaste territoire couvert par des ressources policières limitées fait en sorte que certains cas non urgents ne sont pas traités. Les participant.es ont également mentionné d'autres défis liés au maintien de l'ordre, notamment le manque de confiance dans les autorités, les faibles taux de signalement en raison

de la crainte de représailles et la tendance de certains policiers à blâmer ou stigmatiser les victimes.

68 % des individus qui ont répondu au questionnaire estiment que le rôle de la police dans la sécurité communautaire est extrêmement important. Selon les statistiques de la GRC, l'Indice de gravité de la criminalité montre que la gravité de la criminalité a augmenté dans la région du détachement de Richibucto au cours des trois dernières années. De même, dans la région du détachement de Kent South, elle a augmenté en 2015, 2017 et 2020.

Pauvreté et logement

Définition

La pauvreté est un état où une personne n'est pas en mesure de combler ses besoins fondamentaux tels que la nourriture, les vêtements et le logement. La pauvreté décrit également la situation d'individus dont les conditions de vie ne permettent pas d'acquérir une éducation, de recevoir de l'aide médicale, d'obtenir un emploi stable et de participer à des activités récréatives en raison d'un manque d'argent.^{xx} Au Canada, le seuil de la pauvreté est fondé sur le coût d'un panier de biens et de services dont les personnes et les familles ont besoin pour répondre à leurs besoins fondamentaux et atteindre un niveau de vie modeste.^{xx} Il existe un lien étroit entre les besoins en matière de logement et la pauvreté. La crise du logement accroît la pauvreté tout en touchant de manière disproportionnée ceux et celles qui vivent déjà dans la pauvreté. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, un logement est considéré comme abordable lorsqu'un ménage consacre moins de 30 % de son revenu avant impôt à un logement adéquat. Les ménages qui consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement sont considérés comme ayant des besoins impérieux en matière de logement. Ceux qui dépensent 50 % ou plus pour se loger ont de graves besoins en matière de logement.^{xxi}

Données à l'appui

Les participant.es aux séances de consultations publiques ont indiqué que le coût de la vie est trop élevé, particulièrement pour le logement. Le manque de logements abordables cause des facteurs de stress qui peuvent accroître la violence. En ce qui concerne le logement, plusieurs membres de la communauté ont également indiqué que certains immeubles d'appartements hébergent des personnes à faible revenu qui consomment des drogues, ce qui entraîne un sentiment d'insécurité pour les autres locataires. En ce qui concerne le coût de la vie élevé, les résident.es ont mentionné que beaucoup de gens quittent les communautés rurales pour s'installer dans les centres urbains en raison du manque de possibilités d'emploi. Enfin, les résultats des consultations ont démontré des défis liés à l'insécurité alimentaire dans le comté de Kent.

Parmi les répondant.es au questionnaire, 28 % ont un revenu annuel inférieur à 20 000 \$ à 49 999 \$. En 2020, Statistique Canada a indiqué que 71 % des habitant.es du comté de Kent gagnent moins de 49 999 \$, avec un revenu individuel total moyen de 41 840 \$. Le revenu total moyen des ménages dans le comté de Kent était de 79 600 \$ en 2020. Cette année-là, 31 540 ménages étaient considérés comme à faible revenu. Le coût moyen d'un logement est de 764 \$ pour un propriétaire et de 645 \$ pour un locataire dans le comté de Kent. En 2021, 79 % des personnes étaient propriétaires de leur logement, tandis que 16 % étaient locataires et 5 % vivaient dans des

logements de bande. Environ 8 % des résident.es du comté de Kent consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement. En 2016, le taux de chômage dans la région était de 17,3, ce qui était supérieur au taux provincial (11,2). Les données fournies par la banque alimentaire de Shediac montrent que 23 % de sa clientèle est située dans le comté de Kent et enregistre divers types de revenus, y compris inconnu, non divulgué, sans revenu, l'aide sociale, la prestation fiscale pour enfants, la pension de vieillesse et autres.

Crimes contre la propriété et harcèlement à domicile

Définition

Dans un crime contre la propriété, les biens d'une victime sont volés ou détruits, sans recours ou menace de recours à la force contre la victime. Les crimes contre la propriété peuvent inclure le vol, l'introduction par effraction, le cambriolage, le vol d'automobile, l'incendie criminel et le vandalisme.^{xxii} Les crimes contre la propriété sont l'infraction la plus commune dans la plupart des communautés. Ils peuvent perturber l'intégrité d'un quartier et faire craindre les résident.es pour leur sécurité.

Le harcèlement à domicile fait référence à des comportements illégitimes qui visent à déranger et à causer de la détresse chez la victime. Souvent, le harcèlement à domicile ne répond pas aux critères du harcèlement criminel (en vertu du Code criminel), mais il se traduit tout de même par des comportements répétés qui font craindre à la victime pour sa sécurité. Le harcèlement à domicile peut impliquer diverses tactiques, y compris les insultes, le vandalisme mineur, l'intrusion, la création de conditions dangereuses (ex. : chiens, incendie), les nuisances sonores, les comportements agressifs, la propagation de rumeurs et de diffamation, etc. Souvent, le harcèlement à domicile commence par un conflit entre voisins et escalade vers des comportements illégitimes et, finalement, vers du harcèlement.^{xxiii}

Données à l'appui

Lors des discussions avec les membres de la collectivité, beaucoup ont mentionné des préoccupations concernant l'augmentation des vols, y compris les vols de voitures et de VTT, ainsi que les vols dans les maisons et les chalets. Il a également été mentionné que le contexte rural amplifie certains vols, tels que l'équipement ou les outils, le bois et les convertisseurs catalytiques.

En ce qui concerne le harcèlement à domicile, le processus de consultation a mis en évidence la présence de ce problème dans le comté de Kent, qui est exacerbé en raison du contexte rural. Bien que chaque situation de harcèlement à domicile soit unique, il existe des caractéristiques communes, notamment le sentiment de peur et de détresse chez les victimes. Souvent, le harcèlement à domicile commence par un conflit entre deux ou trois voisins, qui dégénère ensuite en comportements illégitimes répétés.

Parmi les personnes ayant participé à l'enquête, 86 % font confiance à tous ou à la plupart de leurs voisins et 37 % croient qu'au cours des cinq dernières années, la criminalité dans le comté de Kent a augmenté. En ce qui concerne la victimisation, 5 % des répondant.es ont été harcelés ou agressés par une autre personne en public, tandis que 17 % connaissent quelqu'un qui l'a été. De plus, 5 % ont été victimes d'introductions par effraction, de vandalisme ou d'intrusion, tandis

que 29 % connaissent quelqu'un qui l'a été. 3 % ont déclaré avoir été victimes d'un cambriolage de voiture et 32 % connaissent quelqu'un qui a été victime. En ce qui concerne les types de crimes commis en 2021, la GRC a enregistré que les infractions contre les biens étaient les plus courantes dans la région du détachement de Richibucto (47 %), dans la région du détachement de Kent Sud (60 %) et dans la région de Northumberland (58 %).

Thèmes du Scope 3

Sécurité routière

Définition

La sécurité routière concerne les mesures prises pour réduire le risque de blessures et de décès dus aux accidents de la route. La responsabilité en matière de sécurité routière incombe aux conducteurs de véhicules automobiles, aux piétons et aux cyclistes.

Données à l'appui

En ce qui concerne les défis en matière de sécurité routière, les membres de la collectivité ont mentionné un manque d'entretien des routes – surtout pendant l'hiver – qui crée des conditions routières dangereuses et augmente ainsi les collisions et les accidents. Parmi les autres défis mentionnés au cours du processus de diagnostic, la vitesse, la conduite dangereuse, l'utilisation du téléphone cellulaire et d'autres infractions routières ont été nommés. Le manque de sentiers pour les VTT a également été soulevé comme une préoccupation étant donné que les VTT sont forcés de traverser des rues et des autoroutes achalandées, ce qui augmente les risques de collisions avec des voitures et des camions.

Parmi les répondant.es au questionnaire, la conduite dangereuse était la préoccupation la plus courante, 35 % d'entre eux étant extrêmement préoccupés par celle-ci. Alors que 41 % des répondant.es ont été victimes de conduite dangereuse, 41 % connaissent également quelqu'un qui a été victime de conduite dangereuse au cours des 12 derniers mois. Lorsqu'on leur a demandé d'identifier les problèmes qui devaient être améliorés dans le comté de Kent, les participant.es ont mentionné les problèmes de sécurité routière suivants : amélioration de l'état et de l'entretien des routes, augmentation des sentiers et des routes pour les cyclistes et les piétons, amélioration des panneaux de signalisation et aménagement de trottoirs sur les routes principales. Les données de la GRC ont fait état de 1102 collisions entre novembre 2020 et août 2022. Les principaux lieux de collision sont la route 11, la route 126 et la route 117.

Transport

Définition

Le transport en commun désigne toute forme de transport (c.-à-d. autobus, trains, métros) qui fonctionne généralement sur un itinéraire fixe, qui a des tarifs fixes et qui est accessible aux membres du public. Il est lié à la sécurité communautaire, car de nombreuses personnes comptent sur les autobus, les trains et d'autres moyens de transport en commun pour se rendre au travail, à l'école, à l'épicerie et pour répondre à d'autres besoins. Par conséquent, sans options de transport suffisantes, de nombreux membres de la communauté peuvent avoir du mal à répondre à leurs besoins fondamentaux, ce qui nuit à leur bien-être général.

Données à l'appui

Au cours des consultations communautaires, plusieurs participant.es ont relevé un manque d'options de transport dans le comté de Kent. Plus précisément, iels ont mentionné que la plupart des activités ont lieu dans d'autres municipalités, ce qui crée des problèmes d'accessibilité en raison du manque de transport entre les municipalités du comté. De plus, les membres de la collectivité ont déclaré que les défis en matière de transport comprennent le manque d'options disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Ces défis mènent également les jeunes à faire de l'auto-stop pour se rendre à l'école et/ou au travail, ce qui peut créer des risques pour leur sécurité.

Parmi les répondant.es au questionnaire, 44 % pensent que les espaces verts sont entièrement accessibles, tandis que 45 % pensent qu'ils sont moyennement accessibles. En ce qui concerne les activités sportives et récréatives, 56 % des répondant.es pensent qu'elles sont quelque peu accessibles. Le travail est considéré comme entièrement accessible par 29 % des répondant.es et moyennement accessible par 32 %. En ce qui concerne les activités artistiques et culturelles, celles-ci sont considérées comme quelque peu accessibles par 53 % des répondant.es. 45 % considèrent que les activités visant à développer leurs compétences et leurs capacités ne sont pas accessibles. Les services de santé étaient considérés comme moyennement accessibles par 57 % des répondant.es, tandis que 37 % considéraient que les services communautaires n'étaient pas accessibles. Les répondant.es ont également cerné des problèmes qui doivent être améliorés dans le comté de Kent, y compris le besoin de transport en commun. Selon Statistique Canada, en 2016, 0,7 % des résident.es du comté de Kent utilisaient le transport en commun, comparativement à 23 % de la population de l'ensemble de la province.

Aborder les thèmes du PSC du comté de Kent (Scope I)

Cette section décrit les mesures qui seront mises en œuvre pour aborder les thèmes du *scope I* du PSC du comté de Kent. Les mesures sont axées sur les thèmes du *scope I* parce qu'elles sont directement alignées avec les objectifs du PSC et nécessitent les approches et les solutions multisectorielles les plus complètes. Pour chaque thème, le tableau comprend des recommandations générales, des approches précises liées à chacune d'entre elles, ainsi que les secteurs responsables et les partenaires potentiels. Dans le tableau suivant, nous avons inclus des exemples d'approches et de programmes existants à explorer afin d'orienter ou d'appuyer l'élaboration d'interventions locales.

Défis liés aux jeunes et aux familles

Recommandations & Actions	En amont	Intermédiaire	En aval	Responsable & Partenaires
1. Recommandation : Assurer la représentation et l'implication des jeunes dans les initiatives et la gouvernance municipales				
Créer des opportunités pour inclure de manière significative des représentant.es de la jeunesse dans les comités municipaux.	X			Responsables : CSRK, municipalités Partenaires : ONG
Créer un comité consultatif jeunesse pouvant être consulté lors de l'élaboration ou de la mise en œuvre de nouvelles initiatives ou de nouveaux programmes dans le comté de Kent.	X			Responsable : CSRK Partenaires : Municipalités
Créer une campagne qui met de l'avant des histoires positives impliquant les jeunes du comté de Kent.		X		Responsable : CSRK, ONG Partenaires : Municipalités, GRC
Impliquer les jeunes dans les efforts de revitalisation de certains espaces ou infrastructures (par exemple, le <i>skate park</i>).		X		Responsables : CSRK, municipalités Partenaires : ONG
2. Recommandation : Mettre en œuvre des approches visant à établir des relations et des liens intergénérationnels				
Augmenter les activités de bénévolat qui rassemblent les jeunes, les adultes et les personnes âgées.	X			Responsables : Municipalités Partenaire : CSRK
3. Recommandation : Augmenter les activités et les mesures d'appui pour les jeunes et les familles				
Mettre en œuvre des programmes éprouvés pour appuyer les jeunes, en particulier les jeunes à risque élevé (p. ex : des programmes de mentorat).		X		Responsables : Municipalités, ONG Partenaires : CSRK, Éducation
Proposer des activités gratuites pour les enfants, les jeunes et les familles (p. ex : soirées bingo, soirées cinéma, soirées jeux vidéo, cours d'art).	X			Responsables : CSRK, municipalités Partenaires : ONG, éducation
Accroître l'accessibilité et la disponibilité des services de garde d'enfants.	X			Responsables : Municipalités Partenaires : CSRK, ONG
Embaucher des travailleurs de proximité pour aider les jeunes à accéder à des programmes et des services.			X	Responsables : CSRK, municipalités Partenaires : ONG

Soutenir et accroître les services aux familles (p. ex : par le biais d'un centre communautaire) afin de promouvoir et de renforcer les modes de vie sains et d'améliorer le développement des enfants et des familles.	X			Responsables : CSRK, ONG Partenaires : Municipalités
4. Recommandation : Mettre en œuvre des approches visant à accroître la sécurité des jeunes et des familles				
Augmenter les initiatives de prévention de l'intimidation dans les écoles.	X			Responsable : Éducation Responsables : Municipalités
Augmenter les mesures d'appui aux familles monoparentales.		X		Responsables : Municipalités Partenaires : ONG
Mettre en œuvre des processus d'évaluation de la menace et du risque de violence à l'échelle municipale.		X		Responsables : Municipalités, CSRK Partenaires : Éducation, GRC

Exemples de d'approches / de programmes potentiels à explorer		
Programme / Approche	Description	Référence / Site Web
Psychothérapie parent-enfant	La psychothérapie parent-enfant (PPE) est une intervention dyadique réalisée avec le parent et l'enfant, dans le but d'améliorer la relation parent-enfant et de promouvoir un développement et un attachement optimal pour l'enfant.	https://crimesolutions.ojp.gov/ratedprograms/106
Nurse-Family Partnership	Le partenariat Nurse-Family Partnership est un programme de visites à domicile pour des soins prénataux et des soins aux nourrissons qui vise à améliorer la santé, le mieux-être et l'autonomie des nouveaux parents à faible revenu et de leurs enfants.	https://crimesolutions.ojp.gov/ratedprograms/187
Creative Interventions Toolkit	Cette boîte à outils fait la promotion d'une approche d'interventions communautaires contre la violence, soit des approches de justice transformatrice.	https://www.creative-interventions.org/toolkit/
Le Quatrième R	Programme interactif en classe visant à réduire la violence dans les fréquentations des jeunes en abordant les thèmes de la violence chez les jeunes et de l'intimidation, des comportements sexuels non protégés et de la toxicomanie.	https://youthrelationships.org/
Grands Frères Grandes Sœurs	Ce programme offre du mentorat individuel dans un milieu communautaire pour les jeunes à risque âgés de 6 à 18 ans. Le programme est associé à des réductions statistiquement significatives de la consommation de drogues et d'alcool et des comportements antisociaux chez les jeunes mentorés.	https://crimesolutions.ojp.gov/ratedprograms/112
Guiding Good Choices	Programme de formation axé sur les compétences familiales visant à promouvoir des interactions saines entre parents et enfants et à réduire le risque de consommation précoce de substances chez les enfants.	https://crimesolutions.ojp.gov/ratedprograms/77
Youth Inclusion Program	Programme de quartier qui vise à réduire la criminalité et les comportements antisociaux chez les jeunes en créant un lieu sécuritaire où les jeunes peuvent se rendre pour acquérir de nouvelles compétences, prendre part à des activités sociales et obtenir de l'aide pédagogique.	https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/cntrng-crm/crm-prvntn/nvntn/dtIs-en.aspx?i=10058
Thérapie multisystémique	Un programme de traitement familial et communautaire pour les adolescents délinquants qui ont manifesté de graves comportements antisociaux, problématiques et délinquants.	https://crimesolutions.ojp.gov/programdetails?id=192

Functional Family Therapy	Il s'agit d'un programme familial de prévention et d'intervention pour les jeunes âgés de 11 à 18 ans, qui ont des démêlés judiciaires ou qui sont à risque de délinquance, de violence, de dépendance ou d'autres problèmes de comportement.	https://crimesolutions.ojp.gov/programdetails?id=122
Assisting Immigrant Mothers (AIM)	Le programme emprunte une approche globale à deux niveaux afin de renforcer les facteurs de protection chez les mères et les jeunes immigrants vivant dans les logements de la <i>Calgary Housing Company</i> . Son approche holistique et ciblée prévoit la prestation de services à la fois aux familles et aux jeunes.	https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/cntrng-crm/crm-prvntn/nvntn/dtls-en.aspx?i=10079
Programme EMPATHIC pour les Autochtones	Le programme Emotional Maturity Problem-Solving & Awareness Targeting Higher Impulse Control (EMPATHIC) [maturité affective, résolution de problèmes et sensibilisation pour une meilleure maîtrise des impulsions] pour les Autochtones est un programme scolaire. Le programme a été modifié pour qu'il tienne compte des valeurs culturelles et des méthodes d'enseignement propres aux Autochtones et porte sur la conscience émotionnelle, la maîtrise des impulsions, les techniques pour maîtriser les émotions et l'augmentation des niveaux d'estime de soi et de fierté à l'égard de la culture autochtone.	https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/cntrng-crm/crm-prvntn/nvntn/dtls-en.aspx?i=10002

Racisme et Discrimination

Recommandations & Actions	En amont	Intermédiaire	En aval	Responsable & partenaires
1. Recommandation : Reconnaître et rejeter le racisme, la discrimination et les préjugés dans le comté de Kent				
Faire avancer les efforts de réconciliation au niveau local, y compris les appels à l'action identifiés par la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.	X			Responsables : CSRK, Municipalités Partenaires : ONG
Encourager et soutenir les dirigeant.es d'entreprises à revoir leurs pratiques de recrutement et d'embauche dans une optique d'équité, de diversité et d'inclusion.	X			Responsables : CSRK, Municipalités Partenaires : Affaires
Mettre en place des campagnes de sensibilisation du public pour reconnaître et rejeter toutes formes de racisme, de discrimination et de préjugés.		X		Responsables : CSRK, Municipalités Partenaires : ONG
Offrir des opportunités de formation et d'éducation à la lutte contre l'oppression dans tous les secteurs de services.	X			Responsables : CSRK, Municipalités Partenaires : ONG
Établir un financement spécifique pour faire progresser les programmes, les initiatives et les services de lutte contre le racisme.	X			Responsables : CSRK, Municipalités Partenaires : ONG
2. Recommandation : Aider les individus à accéder à des espaces sûrs ainsi qu'à des programmes et des services sécuritaires				
Explorer les moyens d'établir des espaces sûrs et plus inclusifs dans divers endroits du comté de Kent (p. ex : des drapeaux de la fierté 2SLGBTQ+ dans les espaces publics).		X		Responsables : CSRK, Municipalités Partenaires : ONG
Explorer les moyens d'intégrer la prise en compte de l'accessibilité (principes de conception universelle) et de rendre la conception, la construction, le réaménagement ou la rénovation des espaces physiques accessibles et sécuritaires.		X		Responsables : Municipalités Partenaires : CSRK
3. Recommandation : Offrir des opportunités pour créer des communautés diverses et inclusives				
Encourager les dirigeant.es du système à établir des positions qui font progresser l'équité, la diversité et l'inclusion dans leurs organisations.	X			Responsables : CSRK, Municipalités Partenaires : ONG
Explorer les possibilités de créer et d'établir des programmes visant à accroître le développement du leadership et les possibilités d'emploi pour les jeunes, les personnes autochtones et d'autres groupes marginalisés.	X			Responsables : CSRK, Municipalités/Premières nations Partenaires : ONG

Créer, par le biais de partenariats avec diverses organisations, des opportunités d'engagement communautaire et de recherche pour les jeunes et les étudiant.es.	X			Responsables : CSRK, Éducation Partenaires : Municipalités
Organiser des événements communautaires pour partager et mettre en valeur la diversité de la communauté (p. ex : le patrimoine, les cultures, etc.).	X			Responsables : CSRK, Municipalités Partenaires : ONG

Exemples de d'approches / de programmes potentiels à explorer

Programme/Approche	Description	Référence / Site Web
Éducation antiraciste	Éducation pour accroître la compréhension des différentes cultures, traditions, croyances, valeurs, expériences, traumatismes, etc. Les écoles pourraient collaborer avec les centres d'immigration et les organismes / communautés autochtones pour élaborer ce « programme ». Le programme pourrait également inclure une campagne régionale de lutte contre le racisme.	https://www.uvic.ca/equity/education/anti-racism/index.php
Indigenous Literature Kit: Growing Our Collective Understanding of Truth and Reconciliation	Dans les salles de classe, l'art du récit crée un climat qui répond aux besoins individuels de la classe tout en établissant des liens avec les apprentissages autochtones passés et récents. Grâce à la narration sous ses formes variées, les enseignant.es fournissent des analogies ou des liens avec des idées que les élèves peuvent comprendre, de sorte que l'apprentissage soit significatif et transformateur.	https://empoweringthespirit.ca/sharing-through-story/
Coalitions Creating Equity	Coalitions Creating Equity rassemble des réseaux communautaires régionaux, des organisations et des particuliers pour s'attaquer en collaboration aux problèmes de discrimination, d'iniquité et de racisme. Ce projet vise à renforcer les capacités dans les domaines de l'engagement communautaire, du soutien au leadership et de la mobilisation des ressources.	http://coalitionscreatingequity.ca/
Organisme indépendant de lutte contre le racisme ou conseil consultatif et/ou groupe de travail	Élaborer un cadre et une stratégie de lutte contre le racisme, la discrimination et les préjugés.	https://www.fredericton.ca/en/community/community-inclusion/anti-racism-task-force

Santé mentale et consommation de substances

*Remarque : nous reconnaissons qu'il n'y a pas toujours de corrélation entre la santé mentale et la consommation de substances. Cependant, ils ont été fusionnés pour mieux traiter les cas de troubles concomitants (grâce à une coordination et à une harmonisation des mesures de suivi et des services).

Recommandations & Actions	En amont	Intermédiaire	En aval	Responsable & Partenaires
1. Recommandation : Augmenter et appuyer les services et les programmes de prévention et de traitement de la santé mentale et/ou des dépendances				
Améliorer l'accessibilité et la disponibilité des ressources en matière de dépendances (drogues et alcool) et de santé mentale pour les jeunes et les adultes.		X		Responsable : Santé Partenaires : ONG
Créer des opportunités pour les personnes ayant une expérience vécue diverse (basée sur l'identité, les traumatismes, les facteurs sociaux, etc.) et les pairs travailleurs de participer aux décisions concernant la santé mentale et la consommation de substances.	X			Responsable : Santé Partenaires : ONG
Engager des travailleurs de proximité pour aider à mettre les gens en contact avec les services et ressources appropriés en matière de santé mentale et/ou de dépendances.			X	Responsable : Santé Partenaires : ONG, CSRK
Accroître la capacité des services mobiles d'intervention en cas de crise (p. ex : heures d'ouverture, personnel, ressources).			X	Responsable : Santé Partenaires : CSRK
Développer et coordonner la formation à l'échelle du système sur les approches sensibles aux traumatismes, y compris les formations permettant d'effectuer ce travail efficacement (p. ex : la compétence culturelle, la compréhension des traumatismes raciaux, la pratique anti-oppressive, l'intervention de crise non violente).		X		Responsable : Santé Partenaires : CSRK
2. Recommandation : Réduire la stigmatisation entourant les problèmes de santé mentale et la consommation de substances				
Élaborer une stratégie d'éducation et de communication à l'intention des membres de la communauté, des prestataires de services et des organisations qui comprend des initiatives de lutte contre la stigmatisation et qui démystifie les liens perçus entre la criminalité, la consommation et la santé mentale.	X			Responsable: CSRK Partenaires : Santé, éducation, GRC
Encourager l'usage d'un langage digne concernant la consommation de substances et la santé mentale par le biais de ressources éducatives supplémentaires pour les employés municipaux, les prestataires de services et les membres de la communauté.	X			Responsable : CSRK Partenaires : Municipalités, santé, éducation
3. Recommandation : Prévenir et réduire les dépendances, les empoisonnements aux drogues et les méfaits liés à la consommation				
Mettre en œuvre dans les écoles des programmes / initiatives de prévention des dépendances qui tiennent compte de la relation entre les jeunes et la famille.	X			Responsables : Éducation, santé
Promouvoir les initiatives de réduction des méfaits (p. ex : les sites de prévention des surdoses, les sites de consommation supervisée et la communication avec les personnes qui consomment activement des drogues pour les informer des produits toxiques disponibles sur le marché et la façon de les utiliser).			X	Responsables : Santé, municipalités Partenaires : ONG
Développer la formation et augmenter la distribution de Naloxone.		X		Responsables : Santé, municipalités Partenaires : CSRK, GRC

Développer des approches visant à soutenir et à référer les personnes qui utilisent des drogues aux services appropriés lorsqu'elles en font la demande.			X	Responsables : Santé, municipalités Partenaires : ONG, CSRK
4. Recommandation: Diminuer la présence d'aiguilles et d'autres accessoires de consommation de drogue dans les lieux publics.				
Effectuer une analyse des programmes existants et des lacunes (y compris les données raciales et géographiques) pour identifier des solutions appropriées pour l'élimination des aiguilles et des accessoires de consommation de drogue.			X	Responsables : CSRK, éducation Partenaire : GRC
Organiser une séance d'information pour les membres de la communauté concernant l'élimination sécuritaire des accessoires de consommation trouvés dans des lieux publics.			X	Responsables : CSRK, santé Partenaire : Municipalités

Exemples de d'approches / de programmes potentiels à explorer		
Programme / Approche	Description	Référence / Site Web
24/7 Crisis Diversion	Ce programme envoie des équipes d'intervention en cas de crise pour répondre aux personnes en détresse et vulnérables dans les rues d'Edmonton.	REACH Edmonton
Street Outreach Services (SOS)	L'équipe S.O.S., une équipe hautement qualifiée, est sur la route tous les jours. Le programme opère en équipes de deux, offrant des services aux personnes itinérantes, aux personnes en état d'ébriété et aux personnes à risque élevé.	https://stonehengetc.com/overview-of-stonehenge-programs/community-services-programs/sos-outreach-services/
Opioids Don't Discriminate Exhibit	ODD : IE a adopté une approche novatrice pour sensibiliser le public à la crise des opioïdes. L'exposition vise à réduire la stigmatisation et à accroître l'empathie envers les personnes vivant avec un trouble de dépendance aux opioïdes.	https://www.strathcona.ca/community-families/well-being-and-mental-health/opioids/opioids-dont-discriminate/
Project Engage	Project Engage est un programme d'intervention précoce et de référence vers un programme de traitement des dépendances. Project Engage intègre les pairs en rétablissement dans son approche clinique.	https://christianacare.org/services/behavioralhealth/project-engage/
Community Withdrawal Services	Le programme offre une solution de rechange à la gestion du sevrage en établissement, où les personnes désirant se sevrer en toute sécurité de l'alcool et/ou d'autres drogues peuvent le faire dans un environnement communautaire sécuritaire et favorable.	https://haltonadapt.org/programs-services/withdrawal-management/
Programme de ramassage des aiguilles	L'équipe du Programme est formée de personnes qui cherchent ces articles de façon proactive dans les secteurs prioritaires de la ville afin de les éliminer d'une manière sécuritaire. Leurs parcours font l'objet d'un suivi continu et sont modifiés afin que les zones où les problèmes sont aigus puissent être ciblées.	https://www.ottawapublichealth.ca/en/public-health-topics/discarded-needles-in-our-communities.aspx#Needle-Hunters-Program
Projet SUCCESS	Mise sur la présence à l'école de personnel hautement spécialisé dont la tâche consiste à fournir différents services relatifs à la prévention de l'usage de substances. Cette personne offre des services culturellement compétents pour aider à réduire les facteurs de risque et à améliorer les facteurs de protection liés à la consommation de substances (il est important d'inclure un.e intervenant.e racisé.e qui reflète l'identité des jeunes qui accèdent aux services).	https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/sclbsd-drgbs/index-en.aspx#ch03a
LifeSkills® Training	Programme scolaire de prévention de la consommation de drogues pour les élèves du premier cycle du secondaire.	https://crimesolutions.ojp.gov/ratedprograms/186

Services de proximité	Des services de proximité efficaces exigent une communication (y compris des documents et du matériel) dans différentes langues autres que l'anglais et le français, en fonction de l'emplacement géographique (p. ex : langues autochtones). Les services de proximité peuvent également élargir les partenariats au-delà des institutions bien établies dans la région afin de permettre aux populations plus vulnérables d'entendre parler des programmes et de les inciter à accéder aux soins (p. ex : églises, centres communautaires, programmes pour les jeunes).	N/A
-----------------------	---	-----

Sensibilisation du public

Recommandations & Actions	En amont	Intermédiaire	En aval	Responsable & Partenaires
1. Recommandation : Engager les résident.es en leur fournissant des informations et en les sensibilisant aux réalités de la sécurité communautaire dans le comté de Kent				
Proposer régulièrement des informations, des séances d'éducation et des événements sur la sécurité communautaire afin de sensibiliser les résident.es à la sécurité communautaire (p. ex : le rôle du système pénal, les causes profondes de la violence).	X			Responsable : CSRK Partenaires : GRC, municipalités, éducation
Poursuivre les campagnes de sensibilisation du public afin de l'éduquer et de lui donner les moyens d'identifier et de répondre aux incidents communautaires (p. ex : les problématiques sociales).		X		Responsables : CSRK, GRC Partenaires : Municipalités
Communiquer avec les résident.es sur le rôle de la police, la façon de signaler un incident et les numéros pour non-urgence.			X	Responsable : GRC Partenaires : CSRK, Municipalités
Encourager les dirigeant.es locaux à sensibiliser le public au harcèlement à domicile, notamment sur la manière de le détecter, de le signaler et d'intervenir.			X	Responsables : Municipalités, GRC Partenaires : ONG
Engager les médias locaux pour organiser des discussions sur la prévention et la sécurité communautaire.	X			Responsables : GRC, Municipalités Partenaire : GRC
2. Recommandation : Accroître la sensibilisation aux services, programmes et mesures d'appui disponibles dans le comté de Kent				
S'assurer que les résident.es connaissent le répertoire des services, des programmes et des ressources disponibles dans la région.		X		Responsable : CSRK Partenaires : Municipalités, ONG
Organiser des activités d'activation des quartiers dans les municipalités du comté de Kent.	X			Responsable : Municipalités, ONG Partenaires : CSRK, GRC
Encourager les dirigeant.es locaux à soutenir la sécurité communautaire et à sensibiliser le public lors de réunions, de discours et d'autres initiatives publiques.		X		Responsable : Municipalités Partenaires : CSRK, GRC

Exemples de d'approches / de programmes potentiels à explorer

Programme / Approche	Description	Référence / Site Web
Activités d'animation de quartier	Encourager la coordination d'événements publics gratuits dans les quartiers et inviter la communauté à y participer. Ces événements peuvent prendre la forme de rassemblements avec de la nourriture, de concerts, de séances d'information, de fêtes, de groupes de marche, etc. Ces activités servent à renforcer l'inclusion et la cohésion sociale.	https://www.cityofboise.org/programs/energize/energize-toolkit/guides/activate-your-neighborhood/
Porch Chats	Le Conseil de prévention du crime de la région de Waterloo organisait des « porch chats » animés par le personnel et abordant des sujets difficiles comme la peur du crime, etc. Les médias étaient invités et, par conséquent, les messages de la réunion étaient diffusés au-delà des personnes présentes. Les séances débutaient par une présentation puis les participant.es étaient invité.es à partager leurs expériences et leurs points de vue.	https://preventingcrime.ca/2020/07/02/keepfamilysafe-coalitions-launch-2/
Love My Hood (Jardins communautaires)	La stratégie <i>Love my Hood</i> de Kitchener est une stratégie de quartier qui encourage les résident.es à prendre l'initiative de façonner leur quartier. Elle comprend plusieurs initiatives, y compris un guide sur les jardins communautaires situés sur des terrains appartenant à la ville.	https://www.lovelyhood.ca/en/cool-ideas/community-gardens.aspx
Événements où les personnes ayant une expérience vécue sont les expertes	Le Conseil de prévention du crime de la région de Waterloo organisait plusieurs événements mettant en vedette des personnes ayant une expérience vécue, y compris des femmes incarcérées et des mères d'enfants décédés d'une surdose. S'ils sont animés adéquatement, de tels événements peuvent aider à déstigmatiser certains enjeux.	N/A
Campagne « Say Hi »	La campagne « Say Hi » nourrit un sentiment d'entraide, d'appartenance et de responsabilité dans la communauté et encourage les gens à apprendre à connaître leurs voisins en disant bonjour.	https://preventingcrime.ca/our-work/awareness-campaigns/say-hi-campaign-2004/

Violences conjugales et familiales

Recommandations & Actions	En amont	Intermédiaire	En aval	Responsable & Partenaires
1. Recommandation : Rechercher et appuyer des initiatives qui réduisent la vulnérabilité des personnes à la violence conjugale				
Explorer et accroître les programmes communautaires d'apprentissage pour prévenir la violence conjugale et familiale (p. ex : relations saines, compétences parentales et relations familiales, services aux victimes, mentorat).	X			Responsable : Éducation, ONG
Renforcer les partenariats communautaires de collaboration afin d'offrir des services intégrés aux adultes et aux jeunes victimes de violence conjugale et/ou familiale.			X	Responsable : ONG, municipalités Partenaire : Éducation
2. Recommandation : Outiller les gens pour identifier et offrir un soutien dans les situations de violence conjugale et de violence fondée sur le genre				
Développer des campagnes de sensibilisation et des ressources pour les membres du public afin d'identifier les facteurs de risque et d'intervenir / de signaler les situations de violence conjugale et de violence fondée sur le genre (p. ex : affiches, signal de main virtuel, formation sur l'intervention des témoins).		X		Responsable : CSRK, ONG Partenaires : Municipalités
Mettre en place des ressources éducatives et de la formation pour les prestataires de services afin d'identifier les facteurs de risque et de référer les victimes à des services de counseling, des ressources et des supports pour élaborer un plan de sécurité.		X		Responsable : ONG, CSRK Partenaires : Municipalités
3. Recommandation : S'assurer que des services d'urgence adéquats sont disponibles pour les personnes fuyant des situations de violence conjugale et de violence fondée sur le genre				
Réaliser un examen complet des programmes, services et politiques actuels afin de s'assurer que l'accès immédiat aux services pour les personnes fuyant la violence conjugale (y compris les jeunes et les personnes âgées) est disponible et accessible.			X	Responsable : CSRK Partenaires : ONG, Municipalités
Explorer et appuyer l'éducation et la formation spécialisées pour les intervenant.es en situation d'urgence en matière de traumatismes et d'approches culturellement pertinentes.		X		Responsable : CSRK, GRC, pompiers, ambulance
Plaider pour une augmentation du financement des services d'accompagnement en matière de violence conjugale, en mettant l'accent sur la transition hors des maisons d'hébergement (p. ex : soutien dans la gestion des finances, accès au logement, etc.)			X	Responsable : CSRK, Municipalités Partenaires : ONG
4. Recommandation : Mettre en œuvre des initiatives visant à prévenir et à réduire les violences conjugales et fondées sur le genre				
Explorer et accroître les approches programmatiques et multisectorielles pour prévenir la violence conjugale et familiale, en mettant notamment l'accent sur le contrôle coercitif.	X			Responsable : CSRK Partenaires : ONG
Explorer et améliorer les approches éducatives préventives visant à favoriser une masculinité saine.	X			Responsable : Éducation, CSRK

				Partenaires : ONG
Explorer les possibilités d'offrir une formation spécialisée sur l'intervention des témoins.			X	Responsable : CSRK Partenaires : ONG

Exemples de d'approches / de programmes potentiels à explorer		
Programme / Approche	Description	Référence / Site Web
Hollaback!	Hollaback! lutte activement contre le harcèlement sous toutes ses formes.	https://www.ihollaback.org/about/
REACH Immigration and Refugee Initiative	Offre des renseignements, des services et du soutien adaptés à la culture. S'attaque aux causes profondes et aux facteurs de risque de la violence familiale d'une manière adaptée à la culture de nouveaux immigrants.	https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/cntrng-crm/crm-prvntn/nvntr/dtls-en.aspx?i=10126
Bringing in the Bystander	Options de séances en classe et en ligne pour accroître la sensibilisation aux comportements et aux précurseurs de la violence sexuelle et/ou conjugale.	https://crimesolutions.ojp.gov/ratedprograms/159
Neighbours, Friends, and Families	Ressources en ligne et formation pour identifier les signes de violence conjugale et comment la dénoncer.	http://www.neighboursfriendsandfamilies.ca/
Dating Matters	Modèle de prévention de la violence conjugale chez les adolescents qui comprend des stratégies de prévention pour les individus, les pairs, les familles, les écoles et les communautés.	https://www.cdc.gov/violenceprevention/intimatepartnerviolence/datingmatters/index.html
Circles of Safety and Support	Un cercle de sécurité et de soutien réunit une femme inquiète pour sa sécurité en raison de la violence conjugale avec des prestataires de services et d'autres personnes ressources.	http://justiceoptions.ca/safetycircles/
Sh!ft – The Project to End Domestic Violence	L'objectif de Sh!ft est de réduire considérablement la violence conjugale en utilisant une approche de prévention primaire pour mettre fin à la victimisation.	https://preventdomesticviolence.ca/
Community Justice Initiatives	Community Justice Initiatives (CJI) est un organisme à but non lucratif connu dans le monde entier pour avoir lancé le premier programme moderne de justice réparatrice.	https://cjiwr.com/
Caring Dads	Caring Dads est un programme d'intervention de 17 semaines pour les pères (biologiques, par alliance ou en union de fait) qui ont agressé physiquement, maltraité émotionnellement ou négligé leurs enfants, ou qui ont exposé leurs enfants à la violence familiale.	https://johnhoward.on.ca/peterborough/services/caring-dads/

Aborder les thèmes du PSC du comté de Kent (Scope 2 et 3)

À partir des idées proposées lors des consultations communautaires et des suggestions offertes par les expert.es externes et l'équipe du RMCCPC, des recommandations qui pourraient être explorées par l'équipe de mise en œuvre pour aborder les thèmes du *scope* 2 et 3 ont été identifiées. Elles sont énumérées ci-dessous.

Thèmes du Scope 2

Crimes contre la propriété et harcèlement à domicile

Recommandations potentielles

- Accroître l'engagement dans les approches de prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM), y compris la formation, l'évaluation, les audits, les consultations et les rapports.
- Sensibiliser le public aux approches de prévention de la criminalité contre la propriété, y compris les mesures de renforcement des cibles (p. ex : la campagne *Lock it or Lose it*) pour leur maison, leur chalet et leur(s) véhicule(s).
- Encourager les dirigeant.es locaux à sensibiliser le public au harcèlement à domicile, notamment sur la manière de le détecter, de le signaler et d'intervenir.
- Développer un outil d'évaluation et un document d'information pour aider les membres de la communauté et les acteurs locaux à identifier les situations de harcèlement à domicile.
- Proposer une formation sur l'intervention des témoins.

Infrastructure et environnement physique

Recommandations potentielles

- Explorer l'élaboration d'un programme d'audit de sécurité pour améliorer la sécurité communautaire dans le comté de Kent.
- Accroître l'engagement dans des approches de prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM), y compris la formation, l'évaluation, les audits, les consultations et les rapports.
- Mettre en place un mécanisme permettant aux membres de la communauté de faire part de leurs préoccupations en matière de sécurité liées à l'environnement physique (p. ex : identifier des lieux spécifiques).
- Impliquer les jeunes dans les efforts de revitalisation de certains endroits préoccupants (p. ex : le *skatepark*, le réservoir d'eau).

Pauvreté et logement

Recommandations potentielles

- Améliorer les stratégies (p. ex : la législation et les partenariats avec les propriétaires) pour soutenir le maintien de propriétés sécuritaires et saines.
- Faire progresser les initiatives de planification régionale afin de s'assurer que le comté de Kent dispose d'un système de logement équilibré, en mesure de répondre aux besoins sociaux et économiques de la région (p. ex : une stratégie de logement).

- Soutenir les personnes qui sont logées de façon précaire ou en situation d'itinérance en les référant à des mesures d'aide au revenu et des services au sein de la communauté.
- Mettre en œuvre une campagne de lutte contre la stigmatisation visant à modifier les perceptions et les niveaux de compréhension des gens à l'égard de l'itinérance et de la pauvreté.
- Accroître l'éducation sur les facteurs qui contribuent à la précarité du logement et à l'itinérance ainsi que la sensibilisation aux services existants en matière de logement et d'itinérance dans le comté de Kent.
- Donner la priorité à la réparation et à la construction de logements sociaux et abordables.
- Soutenir les besoins en logement des nouveaux arrivants.
- Explorer des modèles de garantie du revenu de base.

Police

Recommandations potentielles

- Mener des campagnes de sensibilisation du public afin d'éduquer et de donner des moyens aux résident.es d'identifier et de répondre aux incidents dans la communauté.
- Communiquer avec les résident.es sur le rôle de la police, la façon de signaler un incident et les numéros pour non-urgence.
- Explorer la création de réponses alternatives pour répondre aux appels d'urgence liés à la santé mentale.
- Plaider en faveur de l'augmentation de la capacité des équipes locales de la GRC.

Préparation aux situations d'urgence

Recommandations potentielles

- Mettre en place un programme bénévole de *check-ins* communautaires.
- Sensibiliser le public à la planification des mesures d'urgence (p. ex : trousse d'urgence, mesures de protection) par le biais de formations gratuites et de campagnes dans les médias.
- Identifier des abris ou des lieux d'évacuation clairs dans la communauté (ex : infrastructures existantes telles que les arénas ou les écoles).
- Améliorer la planification et les réponses d'urgence pour les populations vulnérables (p. ex : centres de réchauffement d'urgence).

Thèmes du Scope 3

Sécurité routière

Recommandations potentielles

- Explorer les possibilités d'améliorer l'entretien des routes, en particulier pendant l'hiver.
- Sensibiliser le public aux comportements de conduite sécuritaires, en particulier pour les VTT.
- Motiver les conducteurs par des programmes qui les incitent à améliorer leurs habitudes de conduite.
- Augmenter la présence de ralentisseurs de trafic / dos d'âne.
- Augmenter les feux de circulation, les passages pour piétons et les temps de traversée aux passages pour piétons existants.
- Augmenter l'utilisation des signaux pour piétons.
- Augmenter le nombre de pistes cyclables et de trottoirs.
- Réduire les limites de vitesse dans les zones à fort trafic piétonnier.
- Améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (p. ex : davantage de passages pour piétons accessibles aux fauteuils roulants).

Transport

Recommandations potentielles

- Augmenter les options de transport en commun accessibles pour les résident.es du comté de Kent, en particulier pour les personnes sans voiture ou sans permis de conduire.
- Augmenter les options de transport accessibles pour les personnes à mobilité réduite.
- Mettre en œuvre le programme *Drive Happiness* ou d'autres options de transport semblables.
- Explorer la mise en œuvre d'un modèle de transport assisté (p. ex : un compagnon pour accompagner les individus à un programme).
- Explorer les options de transport (p. ex : des navettes) entre les municipalités du comté de Kent pour permettre aux jeunes de participer à des activités dans d'autres municipalités.

Mise en œuvre

Les pratiques prometteuses suggèrent plusieurs éléments clés pour assurer le succès des approches de prévention de la criminalité et de sécurité communautaire à l'échelle municipale. De façon générale, les municipalités (comme Glasgow, Bogota, Boston, Chicago, Ciudad Juarez et Cardiff) qui ont réussi à réduire la criminalité de façon significative ont adopté la majorité des éléments clés énumérés ci-dessous.

Financement adéquat et soutenu

Selon l'ONU, « la prévention de la criminalité nécessite des ressources adéquates, y compris le financement des structures et des activités, pour être soutenue. Il devrait y avoir une responsabilisation claire pour le financement, la mise en œuvre et l'évaluation, et pour l'atteinte des résultats prévus ». ^{xxiv} Le PSC du comté de Kent a besoin d'un financement soutenu et adéquat ainsi que d'une allocation de ressources. Vous trouverez ci-dessous une proposition de budget annuel pour la mise en œuvre du PSC. Il comprend une ligne budgétaire pour les ressources humaines (voir poste permanent ci-dessous), la mise en œuvre (scope 1), la mise en œuvre (scope 2 et 3), ainsi que des ressources pour la formation et le renforcement des capacités. L'allocation spécifique du budget de mise en œuvre peut être déterminée par l'équipe de mise en œuvre, en fonction des programmes et des approches qui seront sélectionnés.

Item	Budget annuel
Ressources humaines	75 000 \$
Mise en œuvre d'approches pour aborder les thèmes (Scope 1)	50 000 \$
Mise en œuvre d'approches pour aborder les thèmes (Scope 2 and 3)	40 000 \$
Formation et renforcement des capacités	10 000 \$
TOTAL	175 000 \$

Échéancier clair

Le PSC du comté de Kent cherche à mettre en place des solutions réalisables par les dirigeants locaux dans leurs sphères de contrôle (c.-à-d. indépendamment des changements de politique provinciale et nationale) et dans les limites géographiques de la Commission de services régionaux de Kent. Il vise à être pragmatique et axé sur les efforts à court et moyen terme. Compte tenu de ces objectifs, le PSC du comté de Kent est organisé selon un calendrier quinquennal qui s'harmonise avec la Stratégie régionale de 5 ans. Cela permettra de réévaluer les priorités et les actions locales parallèlement à celles de la Stratégie régionale.

Poste permanent (Ressources humaines)

Nous recommandons que la Commission de services régionaux de Kent consacre des ressources à un poste permanent à temps plein (coordonnateur du plan de sécurité communautaire) pour superviser la mise en œuvre du PSC. Ce poste contribuera à fournir « l'énergie » et la continuité nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions du PSC. Pour être efficace, un tel poste appuierait les parties prenantes locales et collaborerait avec elles, mobiliserait les acteurs

locaux, faciliterait l'échange d'informations entre les divers secteurs, ainsi que la diffusion et l'échange d'informations pertinentes aux principales parties prenantes et au public.

Il existe plusieurs exemples de postes semblables dans d'autres municipalités, notamment [Thunder Bay](#) (Ontario) et [Williams Lake](#) (Colombie-Britannique). Certaines municipalités urbaines ont mis en place des bureaux permanents pour la sécurité communautaire, y compris [REACH Edmonton Council for Safe Communities](#) (Alberta), l'ancien [Waterloo Region Crime Prevention Council](#) (Ontario) et [Prévention du crime Ottawa](#) (Ontario).

Équipes d'action pour la mise en œuvre

Nous recommandons que le coordonnateur du PSC travaille en collaboration avec le Comité de sécurité publique de la CSRK afin de mettre sur pied des équipes d'action communautaire pour la mise en œuvre des actions liées à chaque thème. Les équipes d'action seront multisectorielles et comprendront des représentant.es de divers secteurs clés qui peuvent jouer un rôle dans la détermination et la mise en œuvre de mesures de suivi, de programmes et d'initiatives spécifiques. Les membres pourraient inclure des représentant.es des municipalités, des ONG, des travailleur.es de première ligne, du gouvernement provincial et d'autres organismes. Les équipes d'action pour la mise en œuvre assureront la responsabilisation des secteurs pour donner suite aux activités du PSC. Le coordonnateur du PSC appuiera la planification et la coordination des équipes d'action. Les travaux effectués par celles-ci seront rapportés au Comité de sécurité publique.

Autres éléments clés

Fondé sur des données probantes

Cet élément fait référence à l'importance de fonder les efforts de prévention de la criminalité et de sécurité communautaire sur une base multidisciplinaire de connaissances au sujet des problèmes de criminalité et de violence, leurs causes, ainsi que les pratiques prometteuses et éprouvées. Pour appuyer la recherche et documenter les données probantes, les municipalités peuvent mettre en œuvre des partenariats avec les universités locales.

Voici des exemples de bases de données qui documentent les données probantes et les pratiques exemplaires : [CrimeSolutions.gov](#) (un site Web développé par le département de la Justice des États-Unis contenant une longue liste de programmes et de pratiques), le [Répertoire en prévention du crime](#) de Sécurité publique Canada (un site Web qui fournit une liste des programmes financés dans le cadre de la Stratégie nationale pour la prévention du crime mis en œuvre par les provinces et territoires canadiens ou par des organisations non gouvernementales) et [POPcenter.org](#) (un site Web qui compile des données sur la prévention situationnelle du crime et les techniques de police proactive qui se sont avérées efficaces).

Diagnostic, planification, mise en œuvre et évaluation de la sécurité communautaire

Pour prévenir la criminalité et accroître la sécurité communautaire, les plans de sécurité communautaire sont importants pour mobiliser les secteurs clés. Les PSC devraient être fondés sur un diagnostic des problématiques et des priorités locales en matière de criminalité et de

sécurité communautaire. Cela nécessite également d'identifier les indicateurs de rendement, les objectifs ciblés, le protocole de formation et les évaluations des processus et des résultats.

Plusieurs outils existent en lien avec les approches de planification de la sécurité communautaire, y compris le guide sur les [Méthodes et outils pour une approche stratégique de la sécurité urbaine](#) du Forum européen pour la sécurité urbaine, le [Cadre de planification de la sécurité et du bien-être des collectivités](#) du ministère du Solliciteur général de l'Ontario, le [Répertoire en prévention du crime](#) de Sécurité publique Canada, ainsi que les outils élaborés par le RMCP, notamment le [Guide pratique sur la planification de la sécurité communautaire](#), le [questionnaire sur la sécurité communautaire](#), le sommaire thématique sur [les indicateurs pour les plans de sécurité communautaire](#) et la piste d'action sur [les exemples de programmes éprouvés de prévention de la criminalité](#).

Mobiliser les secteurs capables de s'attaquer aux causes

En raison de la complexité des facteurs de risque et des causes profondes de la criminalité et de la violence, un bureau en charge de la sécurité communautaire devrait être établi pour mobiliser divers secteurs (éducation, santé, justice pénale, etc.) capables de contribuer à la résolution des problèmes. Ce mécanisme officiel permettrait aux hauts dirigeants de s'entendre sur les principaux déterminants du bien-être et de prendre des décisions qui entraîneraient des changements dans les politiques et les systèmes afin de mieux relever les défis en matière de sécurité et de bien-être des collectivités.

Normes et formation

Pour que les innovations soient efficaces, elles auront besoin de ressources humaines capables de planifier et de mettre en œuvre des solutions éprouvées. Cela inclut l'établissement de normes, car toutes les tâches nécessaires à des solutions efficaces nécessiteront des compétences supplémentaires. Parmi les organismes qui offrent de la formation en prévention de la criminalité, mentionnons le Forum européen pour la sécurité urbaine (EFUS), le Collège Conestoga (Kitchener, Ontario) et le Réseau municipal canadien en prévention de la criminalité.

Soutien et engagement du public

Le public est un acteur important de la sécurité communautaire et peut jouer de nombreux rôles dans ce processus, notamment :

1. Participer à des projets communautaires, des ateliers, des événements et des forums
2. S'engager avec d'autres membres de la communauté, des dirigeants et des praticiens
3. Partager les possibilités d'engagement communautaire via les médias sociaux
4. Utiliser leur propre passion, leurs connaissances et leurs compétences pour promouvoir une meilleure compréhension de la prévention de la criminalité
5. Soutenir et promouvoir la prévention de la criminalité, l'innovation et la collaboration

Championnat local

Avoir le soutien d'un « champion » local est important pour faire avancer les efforts de sécurité communautaire. En effet, le succès de ces efforts est accru si les dirigeants locaux (p. ex : chef de police, élu, aînés autochtones et autres personnes œuvrant au sein d'organisations locales) peuvent défendre ce travail et obtenir le soutien de la communauté.

Suivi et évaluation

Étant donné que l'objectif du PSC est de créer des changements positifs et durables dans la communauté, il est impératif d'établir un moyen fiable d'évaluer si ces changements se produisent ou si des mesures supplémentaires sont nécessaires. Le suivi et l'évaluation comprennent une combinaison de collecte et d'analyse de données (suivi) et d'évaluation de la mesure dans laquelle le plan de sécurité communautaire atteint ou non ses objectifs (évaluation).

Étant donné que la sécurité communautaire est complexe et que les perceptions et les sentiments de sécurité peuvent être influencés par plusieurs sphères (p. ex : éducation, santé, victimisation, niveau de vie, problèmes sociaux, accès aux services, sentiment d'appartenance, etc.), il est important que le suivi et l'évaluation soient fondés sur diverses mesures, allant au-delà des mesures traditionnelles comme les statistiques sur la criminalité déclarée et l'indice de gravité de la criminalité.

Évaluation évolutive

L'évaluation évolutive est une approche d'évaluation qui s'adapte aux réalités émergentes et dynamiques dans des environnements complexes comme la sécurité communautaire. Cette forme d'évaluation nécessite la collecte et l'analyse de données en temps réel qui permet une prise de décision éclairée et continue dans le cadre du processus de mise en œuvre. L'évaluation évolutive vise à répondre à des questions telles que « l'action atteint-elle ce qu'elle est censée atteindre » et si oui, « est-elle efficace » ? L'évaluation évolutive peut fournir aux parties prenantes une compréhension approfondie du contexte et des informations en temps réel sur la façon dont une nouvelle initiative, un nouveau programme ou une innovation devrait être adapté en réponse à l'évolution des circonstances et à ce qui est appris en cours de route.^{xxv} Cette approche permet de changer d'orientation au fur et à mesure que le processus de mise en œuvre se déroule plutôt que d'attendre de mesurer le succès seulement à la fin du projet.

Théorie du changement

Pour décrire comment le PSC engendre des changements à court, moyen et long terme pour atteindre les objectifs escomptés, il est utile d'élaborer une théorie du changement, particulièrement dans le cadre de l'évaluation d'une initiative complexe comme un PSC. En effet, les défis en matière de sécurité communautaire sont particulièrement complexes. Il est donc difficile d'établir des liens de causalité directs entre les activités et les résultats, surtout dans un contexte où les comparaisons entre les communautés ne sont pas possibles. Pour évaluer le PSC du comté de Kent, il est important de comprendre que le plan est un document général qui vise à fournir une orientation et un cadre d'action plutôt qu'un modèle logique de programme qui peut être utilisé pour mesurer directement les activités.

Sur le plan conceptuel, la théorie du changement pour la mise en œuvre du PSC du comté de Kent peut être construite et évaluée en fonction de trois composantes :

- I. Soutien pour renforcer les capacités pour des changements systémiques
 - Encourager et promouvoir la collaboration
 - Adapter les mesures d'appui et les services à l'échelle du système

- Promouvoir des approches systémiques sensibles aux réalités locales
 - Favoriser le partage des responsabilités
2. Échange de connaissances pour accroître la prise de décisions, les politiques et les perceptions fondées sur des données probantes
 - Rendre possible des échanges / discussions au niveau de la communauté et du système
 - Faire progresser la compréhension des causes profondes et des facteurs de risque de la criminalité
 - Promouvoir l'utilisation d'approches efficaces ou prometteuses et fondées sur des données probantes
 3. Engagement communautaire pour faire progresser la sécurité par le biais de la prévention en amont
 - Tirer parti des ressources et des actifs existants dans la communauté
 - Adapter l'organisation communautaire de façon à amplifier les voix et les opinions des résident.es
 - Inclure tous les membres de la communauté avec un accent particulier sur les personnes les plus marginalisées dans la prise de décision

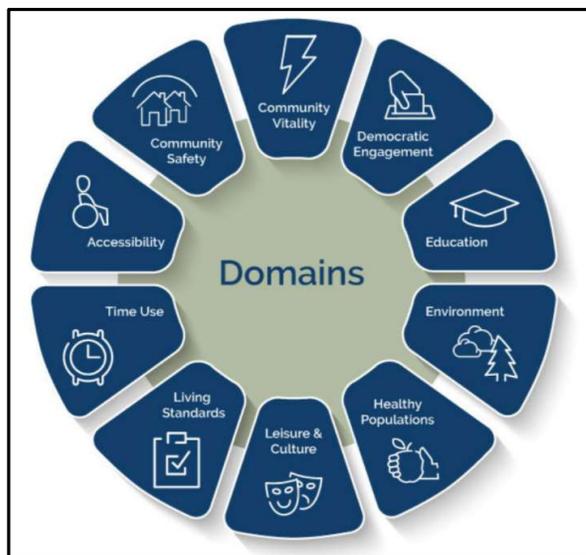
Indicateurs de rendement

Les [indicateurs de rendement](#) sont des données et des informations qui permettent d'évaluer l'atteinte des objectifs du PSC. Il s'agit d'éléments observables et mesurables qui montrent la mesure dans laquelle un résultat particulier est atteint. Les indicateurs sont généralement utilisés pour mesurer les extrants des programmes et des projets afin de déterminer les changements qu'ils créent. Ils peuvent être quantitatifs (c.-à-d. chiffres, statistiques), comme le pourcentage de la population qui a [déclaré avoir été victime de violence dans les 12 derniers mois](#), ou qualitatifs (c.-à-d. jugements, perceptions), comme la perception de l'efficacité du PSC pour créer des partenariats entre divers secteurs.

Les indicateurs de rendement peuvent mesurer les impacts au niveau individuel, familial, communautaire et régional. À cet égard, il est important de disposer d'un large éventail d'indicateurs de rendement pour gérer les attentes en matière de progrès et de résultats. L'amélioration de la perception de la sécurité au sein des collectivités et la prévention de la criminalité sont des processus complexes qui prennent du temps. Les impacts généraux et les changements systémiques engendrés par un PSC ne seront pas mesurables au cours de la première année de mise en œuvre. Cependant, d'autres changements à l'échelle individuelle ou communautaire peuvent être mesurables au cours des premières années, comme le sentiment d'appartenance des membres de la communauté.

Il y a 10 domaines liés à la sécurité communautaire qui peuvent être examinés dans ce processus (voir la figure à droite). Ces domaines font tous partie de la prévention en amont qui vise à promouvoir le bien-être de manière à prévenir la criminalité et la violence. Pour une liste des indicateurs potentiels liés à chaque domaine, voir [l'annexe 4](#).

Une fois que les indicateurs sont sélectionnés pour mesurer et évaluer les progrès du PSC, certaines données doivent être recueillies pour s'assurer que la mise en œuvre des activités peut être évaluée et que les résultats peuvent être mesurés avec précision et uniformité sur une base continue, notamment³ :



- Données de base
- Objectifs de rendement raisonnables
- Sources de données potentielles
- Méthodes et fréquence de collecte des données

L'équipe responsable de la mise en œuvre peut intégrer cette information dans un cadre de mesure du rendement à des fins de suivi (voir [l'annexe 5](#)).

Une fois le cadre de mesure du rendement établi, les données de base et les données subséquentes recueillies, les résultats peuvent être évalués. Les responsables du suivi et de l'évaluation peuvent examiner chaque objectif, les indicateurs connexes et les données recueillies pour chacun d'eux à différents moments afin d'évaluer les changements survenus au fil du temps pour chaque activité. Non seulement cela permet une évaluation globale du plan, mais des ajustements peuvent être apportés tout au long du processus à mesure que de nouvelles séries de données sont recueillies. Cela permet d'assurer que les modifications ou améliorations nécessaires sont apportées en temps réel.

³ Pour de plus amples renseignements et des outils sur la mesure du rendement, veuillez consulter le Cadre de la planification de la sécurité et du bien-être des collectivités : Livret 3 élaboré par le ministre du Solliciteur général de l'Ontario au <https://www.ontario.ca/fr/document/cadre-de-la-planification-de-la-securite-et-du-bien-etre-dans-les-collectivites-livret-3-un>

Annexes

Annexe I : Informations supplémentaires sur la sécurité communautaire

Il existe plusieurs concepts importants liés à la prévention de la criminalité et à la sécurité communautaire qui peuvent aider à mieux comprendre les implications du PSC et orienter la mise en œuvre des recommandations. Ces concepts sont présentés et définis ci-dessous.

Sécurité et bien-être des collectivités

Le changement de paradigme qui s'opère actuellement dans les services sociaux canadiens, qui s'éloigne des mesures réactives et punitives au profit de collaborations multisectorielles en amont, correspond à l'approche de sécurité et de bien-être des collectivités.^{xxvi} Le ministre du Solliciteur général de l'Ontario décrit celle-ci comme « l'état idéal d'une collectivité durable où tout le monde est en sécurité, a un sentiment d'appartenance, a des possibilités de participer et où les individus et les familles sont en mesure de répondre à leurs besoins en matière d'éducation, de soins de santé, d'alimentation, de logement, de revenu et d'expression sociale et culturelle ».^{xxvii}

Prévention en amont

La prévention de la criminalité en amont met l'accent sur les causes profondes de la criminalité et de la victimisation en investissant dans des interventions qui s'attaquent aux facteurs de risque sociaux, économiques et psychologiques avant qu'un tort soit commis. Ces approches mettent de l'avant des solutions fondées sur des données probantes dans des secteurs tels que la jeunesse, la famille, l'éducation, la santé et les services sociaux.^{xxviii}

Prévention intermédiaire

La prévention de la criminalité intermédiaire met l'accent sur la prestation de soutiens et de ressources pour soutenir les personnes marginalisées ou en situation de vulnérabilité afin d'éviter des souffrances supplémentaires. Ces approches se produisent généralement à l'échelle locale, communautaire, régionale ou organisationnelle et ont tendance à aborder des enjeux tels que le logement, l'emploi et la sécurité alimentaire.

Prévention du crime en aval

La prévention de la criminalité en aval met l'accent sur les interventions visant à réduire les méfaits ou les torts pour les personnes déjà aux prises avec des difficultés. Il s'agit notamment de répondre aux besoins immédiats de groupes ou d'individus, comme des services de traitement des dépendances.

Prévention primaire

Les efforts de prévention primaire visent à prévenir un problème avant qu'il ne survienne en s'attaquant aux facteurs sociaux (p. ex. la pauvreté et le chômage) et aux facteurs situationnels (p. ex. l'infrastructure et l'environnement physique).^{xxix}

Prévention secondaire

Les efforts de prévention secondaire visent à empêcher les personnes les plus vulnérables ou à risque de commettre des actes criminels. Les exemples incluent des programmes d'intervention précoce pour les jeunes vivant dans la pauvreté ou la mise en œuvre de programmes sociaux dans les quartiers à risque élevé.^{xxx}

Prévention tertiaire

Les efforts de prévention tertiaire sont des approches visant à réagir à la criminalité et à prévenir la récidive. Ces approches peuvent prendre la forme d'interventions du système pénal (c.-à-d. les accusations et l'incarcération) ainsi que d'autres sanctions et programmes communautaires.^{xxxii}

Causes profondes

Les causes profondes font référence aux conditions familiales, communautaire et sociétales qui peuvent faire en sorte que certaines personnes soient plus susceptibles de présenter des facteurs de risque. Ils comprennent des enjeux comme la pauvreté, le manque d'éducation et le chômage.

Facteur de risque

Les facteurs de risque sont des influences négatives dans la vie des personnes ou des collectivités qui peuvent accroître la criminalisation, la victimisation ou la peur du crime. Ces facteurs peuvent être de nature individuelle, familiale/interpersonnelle, communautaire/scolaire et/ou sociétale.^{xxxiii}

Facteurs de protection

Les facteurs de protection sont des influences positives qui peuvent améliorer la vie des personnes ou la sécurité d'une communauté. Ceux-ci peuvent réduire la criminalisation et la victimisation. Accroître les facteurs de protection existants rend les individus et les communautés plus forts et mieux en mesure de contrer les facteurs de risque. Ces facteurs peuvent être de nature individuelle, familiale/interpersonnelle, communautaire/scolaire et/ou sociétale.^{xxxiii}

Bien-être

Le terme « bien-être » est souvent associé à la sécurité communautaire dans le contexte canadien. L'Indice canadien du mieux-être a adopté la définition suivante : « La présence de la plus haute qualité de vie possible dans toute son ampleur d'expression centrée, mais pas nécessairement exclusivement, sur : de bons niveaux de vie, une santé solide, un environnement durable, des communautés dynamiques, une population scolarisée, un emploi du temps équilibré, de hauts niveaux de participation démocratique, ainsi que l'accès et la participation aux loisirs et à la culture.^{xxxiv}

Sécurité communautaire

Selon ONU-Habitat, la sécurité a deux dimensions : réelle et perçue. La sécurité réelle fait référence au risque de devenir une victime, tandis que la dimension perçue fait référence à la perception de l'insécurité qui se traduit par la peur et l'anxiété.^{xxxv}

Sécurité communautaire à l'échelle internationale et nationale

Au niveau international, les [Principes directeurs à l'échelle du système des Nations Unies pour des villes et des établissements humains plus sûrs](#) (2020) rappellent l'importance d'un effort intégré et

multidisciplinaire pour s'attaquer aux causes profondes de la criminalisation, de la violence et de l'insécurité. Les lignes directrices indiquent qu'il est essentiel que les municipalités, en collaboration avec les gouvernements nationaux et provinciaux/territoriaux intègrent pleinement la sécurité communautaire dans leurs processus de planification urbaine et de prise de décisions ainsi que dans la prestation des services. Les gouvernements locaux, en collaboration avec les gouvernements nationaux et infranationaux, doivent également fonder leurs politiques et leurs stratégies sur un diagnostic local, en s'appuyant sur des données désagrégées appropriées et une base de connaissances sur les bonnes pratiques et les interventions efficaces, le cas échéant.^{xxxvi}

Au cours de la dernière décennie, l'élaboration de plans de sécurité et de bien-être des collectivités au Canada a été guidée par des initiatives novatrices en Ontario et en Saskatchewan. La *Loi sur les services policiers* de l'Ontario de 2019^{xxxvii} exige dorénavant que toutes les municipalités de la province élaborent et mettent en œuvre des plans de sécurité et de bien-être des collectivités. De plus, dans son rapport annuel 2016-2017, le ministère de la Justice de la Saskatchewan a souligné l'importance de mettre l'accent sur les efforts de collaboration pour améliorer la sécurité et le bien-être dans l'ensemble de la province, et la *Saskatchewan Community Development Strategy* a publié un cadre de sécurité et de bien-être des collectivités pour appuyer ces efforts.

La planification de la sécurité et du bien-être des collectivités est une approche efficace pour régler les problèmes locaux. Pour augmenter les chances de succès, un processus de planification collaboratif est crucial. Ce travail devrait impliquer un large éventail de secteurs, tels que l'éducation, la santé publique, les services de santé, les services sociaux, les services aux jeunes et aux familles, les services communautaires, les services d'urgence, etc.

Le gouvernement de l'Ontario a énoncé plusieurs avantages de l'élaboration d'un plan de sécurité et de bien-être des collectivités :

1. Améliorer la communication et la collaboration entre les secteurs
2. Accroître la sensibilisation et l'accès aux services
3. Améliorer la compréhension des risques et des groupes vulnérables
4. Prestation de services plus efficace et facile pour les personnes ayant des besoins complexes
5. Transformation de la prestation de services

Annexe 2 : Causes profondes de la criminalité et de la victimisation

Les résultats de recherche portant sur les comportements criminels et la criminalisation démontrent que ces phénomènes sont souvent enracinés dans les expériences négatives et les traumatismes vécus durant l'enfance. Les personnes qui causent des torts sociaux et qui sont criminalisées ont souvent été victimisées, traumatisées ou négligées. Ainsi, il est efficace de s'attaquer aux inégalités sociales et aux causes profondes de la criminalité et de la violence comme moyen de prévention. Le tableau suivant montre plusieurs facteurs de risque et causes profondes liés à la criminalité et à la victimisation et propose des implications pour les politiques et les approches de prévention.

Principaux facteurs liés à la criminalité et à la victimisation ^{xxxviii}		Implications pour les politiques et les approches de prévention
Âge	De nombreux contrevenants récidivistes se livrent à des activités antisociales avant ou pendant l'adolescence, soit la période où les comportements à risque sont les plus courants.	Investir dans la prévention en amont et les ressources pour les jeunes et les familles.
Chômage	De nombreux jeunes et adultes admis dans des établissements d'incarcération sont sous-employés ou sans emploi. Le chômage après une peine d'incarcération augmente également la probabilité de récidive.	Améliorer les possibilités d'emploi et l'accès à des formations et des programmes de perfectionnement des compétences.
Consommation de substances	La consommation régulière d'alcool et/ou de drogues pendant l'adolescence est associée à des taux de condamnation plus élevés à l'âge adulte. Plusieurs crimes violents sont commis sous l'influence de drogues ou d'alcool ou sont liés à des problématiques de dépendance.	Offrir des initiatives aux enfants et aux jeunes visant à prévenir la consommation de substances et les troubles de dépendance.
Difficulté à l'école	Les individus ayant un diplôme d'études secondaires ont tendance à obtenir des résultats sociaux et financiers plus positifs à long terme (p. ex. de meilleures possibilités d'emploi). Plus de 40 % des personnes incarcérées ont des troubles d'apprentissage ou des problèmes d'alphabétisation.	Investir dans des programmes pour aider les jeunes et les adultes qui rencontrent des difficultés d'apprentissage afin de favoriser l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.
Exclusion sociale	Les personnes racisées sont surreprésentées dans les établissements carcéraux. La proportion d'adultes autochtones incarcérés est environ 9 fois plus élevée que leur représentation dans la population générale (3 %). Les facteurs raciaux ou ethniques associés à la criminalité sont les conséquences du racisme systémique et du fait que les personnes racisées sont souvent maintenues	Aborder les questions de racisme, de discrimination et d'oppression.

	dans une situation sociale et économique désavantageuse.	
Influence des pairs	Les jeunes qui fréquentent des pairs criminalisés sont plus susceptibles de participer à des activités criminelles.	Envisager des interventions par les pairs dans la mesure du possible. Chercher des occasions d'inculquer aux jeunes un sentiment d'appartenance à leur famille ou à leur communauté.
Pauvreté	La pauvreté, l'insécurité du revenu et d'autres iniquités sont liées au stress chronique et aux problèmes de santé, aux conditions de vie insatisfaisantes et aux difficultés relationnelles. Les effets de la pauvreté sont particulièrement stressants pendant la grossesse et pour les parents isolés.	Examiner les moyens de répartir plus équitablement l'accès aux ressources et aux opportunités d'emploi.
Pratiques parentales	Des pratiques parentales incohérentes, négligentes, trop punitives ou permissives augmentent le risque de délinquance, tout comme la criminalité des parents et les conflits familiaux graves.	Enseigner et promouvoir des pratiques parentales positives et soutenir les familles en offrant des ressources qui répondent à leurs besoins.
Santé mentale	Les personnes ayant des problèmes de santé mentale sont plus à risque d'être victimisées et sont surreprésentées dans les établissements de détention.	Fournir des services et des soutiens appropriés en santé mentale qui sont facilement disponibles et accessibles.
Sexe	Les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'être impliqués dans des activités criminelles, notamment en raison de différences biologiques liées à la prise de risque.	Offrir des programmes et de l'éducation aux jeunes hommes sur la saine gestion des émotions et la prise de décision.
Violences familiales	Les enfants victimes de mauvais traitements et de négligence sont plus susceptibles d'avoir des démêlés avec la justice. Les hommes qui ont vu leur père être violent envers leur mère sont trois fois plus susceptibles d'être violents envers leur propre conjointe plus tard.	Offrir des interventions pour réduire la violence conjugale et familiale. Reconnaître l'impact des traumatismes subis durant l'enfance et fournir des soins sensibles aux traumatismes.

Annexe 3: Questions de l'enquête sur la sécurité communautaire

Catégories	Questions
Informations démographiques	<ul style="list-style-type: none"> • Identité de genre • Âge • Code postal • Résidence permanente ou saisonnière • Identité raciale ou ethnique
Sentiment d'appartenance et de confiance, relations interpersonnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Je recommanderais mon quartier / ma communauté à d'autres personnes comme lieu où habiter. • Quel est votre degré de satisfaction quant à votre relation avec vos voisins? • Veuillez indiquer votre niveau de confiance envers chacun des groupes suivants dans votre réseau direct/communauté. Voisins? Collègues? Commerces / entreprises?
Sécurité communautaire et perception de la criminalité	<ul style="list-style-type: none"> • Veuillez sélectionner vos trois principales sources d'information sur la sécurité et la criminalité. • Veuillez indiquer les programmes d'information à la télévision qui sont pour vous une source importante d'informations sur la sécurité et la criminalité. • Veuillez indiquer les plateformes de médias sociaux qui sont pour vous une source importante d'informations sur la sécurité et la criminalité. • Veuillez indiquer les autres sources de nouvelles (ex : journal, station de radio, sites de nouvelles sur Internet) qui sont pour vous une source importante d'informations sur la sécurité et la criminalité. • Quel est votre degré de satisfaction quant à votre sentiment de sécurité personnelle dans la région de Kent? • Quel est le degré de votre sentiment de sécurité en faisant les activités suivantes. Marcher seul(e) dans votre communauté pendant la journée? Être seul(e) dans votre résidence pendant la journée? Marcher seul(e) dans votre communauté pendant la soirée/nuit? Être seul(e) dans votre résidence pendant la soirée/nuit? • Veuillez indiquer une chose qui vous ferait sentir plus en sécurité. • Selon vous, au cours des cinq dernières années, la criminalité dans la région de Kent a diminué, demeuré la même, ou augmenté? • Selon vous, par rapport au reste du Nouveau-Brunswick, la région de Kent a un taux de criminalité plus bas, équivalent ou plus élevé? • Dans quelle mesure êtes-vous inquiet(e) d'être victime des crimes suivants? Entrée par effraction? Effraction dans la voiture? Vol dans un lieu public? Harcèlement en public? Contact sexuel non désiré? Violence conjugale ou familiale? Fraude ou harcèlement en ligne? Conduite dangereuse? • Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été victime de l'un des actes suivants? Entrée par effraction? Effraction dans la voiture? Vol dans un lieu public? Harcèlement en public? Contact sexuel non désiré? Violence conjugale ou familiale? Fraude ou harcèlement en ligne? Conduite dangereuse? • Au cours des 12 derniers mois, une personne que vous connaissez a-t-elle été victime de l'un des actes suivants? Entrée par effraction? Effraction dans la voiture? Vol dans un lieu public? Harcèlement en public? Contact sexuel non désiré? Violence conjugale ou familiale? Fraude ou harcèlement en ligne? Conduite dangereuse?

	<ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il d'autres problèmes liés à la criminalité qui vous préoccupent dans la région de Kent? Si oui, veuillez les indiquer ci-dessous. • Selon vous, quels secteurs jouent un rôle dans la création d'une communauté plus sécuritaire? • Selon vous, le rôle de la police dans la sécurité communautaire est extrêmement important, très important, peu important ou pas du tout important? • Dans quelle mesure votre sentiment de sécurité et votre crainte de la criminalité ont-ils un impact sur ce que vous faites chaque jour (où vous allez et quand)? • Vous vous sentez à l'aise de permettre à vos enfants de jouer dehors dans votre quartier / communauté. • Veuillez indiquer votre principale préoccupation/priorité en matière de sécurité communautaire dans la région de Kent.
Consommation de substances et dépendances	<ul style="list-style-type: none"> • À votre avis, dans quelle mesure chacune des substances suivantes pose-t-elle problème dans la Région de Kent : vapotage, tabagisme, alcool, cannabis, médicaments sur ordonnance, opioïdes illicites, <i>crystal meth</i>, héroïne, cocaïne, MDMA/ecstasy. • Dans quelle mesure vos préoccupations concernant l'usage de substances dans la région de Kent ont-elles changé en raison de la pandémie de COVID-19?
Accessibilité des services	<ul style="list-style-type: none"> • Quel est le degré d'accessibilité des services suivants, en ce qui concerne leur emplacement? Activités sportives et récréatives, espaces verts / parcs, activités culturelles et artistiques, activités visant à développer les compétences, services de santé, services communautaires, votre emploi. • Quel est le degré d'accessibilité des services suivants, en ce qui concerne leur coût? Activités sportives et récréatives, espaces verts / parcs, activités culturelles et artistiques, activités visant à développer les compétences, services de santé, services communautaires.
Questions de conclusion	<ul style="list-style-type: none"> • Quel est le revenu total annuel de votre ménage? • Quel est le niveau d'éducation le plus élevé que vous avez atteint? • Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux votre situation professionnelle? • Êtes-vous né(e) au Canada? • Qu'est-ce que vous appréciez dans la Région de Kent? • Quel(s) problème(s) nécessite(nt) le plus d'amélioration ou d'attention pour augmenter la sécurité communautaire dans la Région de Kent? • Comment avez-vous entendu parler de cette enquête?

Annexe 4 : Liste des indicateurs potentiels

Vous trouverez ci-dessous une liste d'indicateurs potentiels⁴ qui peuvent être utilisés pour évaluer les impacts et les résultats du PSC. Veuillez noter que cette liste n'est pas exhaustive et que des indicateurs supplémentaires peuvent être utilisés au besoin.

Domaines	Indicateurs
Accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> • % de la population satisfaite de l'accessibilité aux services • % de la population satisfaite des transports en commun • « Walk score » des principaux quartiers
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> • Ratio élèves/éducateurs dans les écoles publiques • % des 25 à 64 ans dans la population détenant un diplôme universitaire • % des jeunes de 20 à 25 ans sur le marché du travail qui terminent leurs études secondaires
Emploi du temps	<ul style="list-style-type: none"> • % de résidents âgés de 25 à 64 ans qui travaillent plus de 50 heures par semaine • Temps quotidien moyen passé avec des amis (minutes par jour) • Temps de déplacement moyen par jour pour se rendre au travail • % de personnes âgées de 25 à 64 ans déclarant des niveaux élevés de pression liée à leur emploi du temps
Engagement démocratique	<ul style="list-style-type: none"> • % du taux de participation aux élections fédérales, provinciales et municipales • Proportion d'électeurs admissibles VS électeurs inscrits sur les listes électorales • Écart de participation (en %) entre les électeurs plus âgés et les jeunes • % de la population ayant une grande confiance dans les élus
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • % de la population qui vit dans un rayon de 5 km d'un parc ou d'activités de plein air • % de la population qui est satisfaite des possibilités de profiter du plein air
Loisirs et culture	<ul style="list-style-type: none"> • % moyen de temps consacré à des activités de loisirs dans les dernières 24 heures • Fréquence mensuelle moyenne de participation à de l'activité physique • Disponibilité d'activités de loisirs accessibles pour les jeunes • Fréquentation moyenne au cours de la dernière année à des activités culturelles
Niveau de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Revenu médian après impôt des familles • Coefficient de Gini (écart de revenu) • % des ménages qui consacrent >30 % de leur revenu aux frais de logement • % des familles monoparentales • % de la population en chômage de longue durée
Populations en santé	<ul style="list-style-type: none"> • % de la population qui évalue son état de santé global comme bon ou excellent • Taux de visites à l'urgence pour des problèmes de santé mentale • % de fumeurs quotidiens ou occasionnels chez les adolescents âgés de 12 à 19 ans • % de ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave
Sécurité communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Indice de gravité de la criminalité • Nombre d'appels de services adressés à la police • % de la population qui se sent en sécurité en marchant seule • % d'élèves qui se sentent en sécurité à l'école
Vitalité communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • % de la population ayant un fort sentiment d'appartenance à la communauté • % de la population déclarant faire du bénévolat pour des organismes • % de la population ayant 5 amis proches ou plus

⁴ Cette liste a été créée par le Réseau municipal canadien en prévention de la criminalité. Pour la description de chaque domaine et la liste complète des indicateurs, veuillez consulter le Sommaire thématique du RMCPC sur les indicateurs de rendement pour les plans de prévention de la criminalité et de sécurité communautaire au https://drive.google.com/file/d/1CwnIDX_8ARSfhL_QoeBrVi6nWVZhT3ol/view.

Annexe 5 : Exemple de cadre de mesure du rendement

Les résultats, les indicateurs et les autres renseignements sur la mesure du rendement devraient être établis le plus tôt possible par l'équipe de mise en œuvre afin de s'assurer que le suivi et l'évaluation sont effectués de façon uniforme tout au long de la mise en œuvre des activités identifiés dans le PSC. Cette information constitue le cadre de mesure du rendement. Veuillez voir ci-dessous un exemple de modèle de cadre de mesure du rendement où cette information peut être capturée.^{xxxix}

Résultats attendus	Indicateurs	Données de base	Objectifs de rendement	Sources de données	Méthodes de collecte de données	Fréquence	Responsabilité
Résultat à long terme : Amélioration de la sécurité et du bien-être de la collectivité	Nombre de personnes ayant un emploi	Taux d'emploi au début de l'année	Augmentation de 5 %	Municipalité	Collecte auprès de la municipalité	Tous les deux ans	Municipalité
Résultat à moyen terme : Augmentation du niveau de scolarité	Nombre d'élèves diplômés	Taux de diplomation au début de l'élaboration du PSC	Augmentation de 5 %	Commission(s) scolaire(s)	Collecte auprès des commissions scolaires	À la fin de chaque année scolaire	Commission scolaire
Résultat à court terme : La collectivité est mieux informée des problèmes liés à la sécurité communautaire, dont l'éducation	Nombre de membres de la communauté qui ont participé aux séances de consultation	Pas de comparaison ; commencerait à partir de 0	200 personnes	Coordonnateur du plan de sécurité communautaire	Recueillir les feuilles de présence à la fin de chaque séance	À la fin de la première année de planification	Coordonnateur du plan de sécurité communautaire

Références

- Australian Institute of Criminology. (2003). *Approaches to understanding crime prevention*. <https://www.publicsafety.gc.ca/lbrr/archives/cnmcs-plcng/cn35739-01-eng.pdf>
- Canadian Index of Wellbeing. (n.d.). *What is wellbeing?* <https://uwaterloo.ca/canadian-index-wellbeing/what-wellbeing>
- Centers for Disease Control and Prevention. (2020). *Intimate Partner Violence*. <https://www.cdc.gov/violenceprevention/intimatepartnerviolence/index.html>
- Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015). *Truth and Reconciliation Commission of Canada: Calls to Action*. <https://www.irsss.ca/downloads/trc-calls-to-action.pdf>
- Duke, A. A., Smith, K. M. Z., Oberleitner, L. M. S., Westphal, A., & McKee, S. A. (2018). Alcohol, drugs, and violence: A meta-meta-analysis. *Psychology of Violence*, 8(2), 238-249. <https://doi.org/10.1037/vio0000106>
- Gouvernement du Canada. (2019). *Emergency Preparedness*. <https://www.canada.ca/en/health-canada/services/health-concerns/emergencies-disasters/emergency-preparedness.html>
- Gouvernement du Canada. (2021). *About Substance Use*. <https://www.canada.ca/en/health-canada/services/substance-use/about-problematic-substance-use.html>
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (2009). *What is poverty?* https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/departments/esic/overview/content/what_is_poverty.html
- Homeless Hub. (n.d.). *Poverty Hub: Definitions*. <https://www.homelesshub.ca/povertyhub/measurement-trends/definitions>
- International CPTED Association. (2022). *Primer in CPTED – What is CPTED?* <https://www.cpted.net/Primer-in-CPTED>
- Luce, S. (novembre 2022). *Consultation sur la sécurité communautaire*. Réseau municipal canadien en prévention de la criminalité.
- Ministère du Solliciteur général de l'Ontario. (2017). *Community Safety and Well-Being Planning Framework: A Shared Commitment in Ontario* (Booklet 3). <https://www.ontario.ca/document/community-safety-and-well-being-planning-framework-booklet-3-shared-commitment-ontario>
- National Institute of Justice. (n.d.). *Property Crimes*. <https://nij.ojp.gov/topics/crime/property-crimes>
- Nilson, C. (2018). Community safety and well-being: Concept, practice and alignment. *Journal of Community Safety & Well-Being*, 3(3), 96-104. <https://doi.org/10.35502/jcswb.81>
- ONU Habitat. (2020). *United Nations System-wide Guidelines on Safer Cities and Human Settlements*. <https://unhabitat.org/united-nations-system-wide-guidelines-on-safer-cities-and-human-settlements>
- ONUDC. (2002). *ECOSOSC Resolution 2002/13: Guidelines for the Prevention of Crime*. https://www.unodc.org/documents/justice-and-prison-reform/crimeprevention/resolution_2002-13.pdf
- Organisation mondiale de la santé. (2022). *Mental health: strengthening our response*. <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/mental-health-strengthening-our-response>

- Parkhurst, M., Preskill, H., Lynn, J., & Moore, M. (2016). *The case for developmental evaluation*. <https://www.fsg.org/blog/case-developmental-evaluation>
- Race Forward. (2015). *Race reporting guide*. <https://www.raceforward.org/reporting-guide>
- Rasmussen University. (2022). *What is a public awareness campaign?* <https://rasmussen.libanswers.com/faq/248422>
- Réseau municipal canadien en prévention de la criminalité. (2011). *Violence and Mental Health: Unpacking a Complex Issue*. <https://ontario.cmha.ca/documents/violence-and-mental-health-unpacking-a-complex-issue/>
- Réseau municipal canadien en prévention de la criminalité. (2018). *What is effective crime prevention for municipalities?* <http://safercities.ca/evidence-on-crime-prevention/#sectionAB>
- Réseau municipal canadien en prévention de la criminalité. (2021). *Peaceful Homes: A Guide to the Prevention of Violence in the Home During and After Lockdowns*. www.safercities.ca
- Sécurité publique Canada. (2015). *Risk and protective factors*. <https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/cntrng-crm/crm-prvntn/fndng-prgrms/rsk-fctrs-en.aspx>
- Statistique Canada. (2022). *Census Profile, 2021 Census of Population, Kent County*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=E&SearchText=Kent&DGUIDlist=2021A00031308&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1&HEADERlist=0>
- Statistique Canada. (2022). *Experiences of violent victimization among persons with mental health-related disabilities in Canada, 2018*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220126/dq220126b-eng.htm>
- Vertava Health. (2021). *The Connection Between Addiction and Violence*. <https://vertavahealth.com/blog/addiction-violence/>
- Waterloo Region Crime Prevention Council. (2017). *Root Causes*. https://preventingcrime.ca/wp-content/uploads/2017/09/Roots-of-Crime_2017.pdf

-
- ⁱ Race Forward, 2015
- ⁱⁱ *Ibid.*, 2015
- ⁱⁱⁱ Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015
- ^{iv} Statistique Canada, 2022
- ^v Ministère du Solliciteur général de l'Ontario, 2017, p. 7
- ^{vi} ONU-Habitat, 2020, p. 6
- ^{vii} Organisation mondiale de la santé, 2022
- ^{viii} Association canadienne pour la santé mentale, 2011
- ^{ix} Statistique Canada, 2022
- ^x Gouvernement du Canada, 2021
- ^{xi} Duke et al., 2018
- ^{xii} Vertava Santé, 2021
- ^{xiii} Université Rasmussen, 2022
- ^{xiv} Réseau municipal canadien en prévention de la criminalité, 2021
- ^{xv} Centers for Disease Control and Prevention, 2020
- ^{xvi} Gouvernement du Canada, 2019
- ^{xvii} *Ibid.*, 2019
- ^{xviii} International CPTED Association, 2022
- ^{xix} Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2009
- ^{xx} Homeless Hub, s.d.
- ^{xxi} *Ibid.*, s.d.
- ^{xxii} National Institute of Justice, s.d.
- ^{xxiii} Luce, 2022
- ^{xxiv} ONUDC, 2002
- ^{xxv} Parkhurst, Preskill, Lynn & Moore, 2016
- ^{xxvi} Nilson, 2018
- ^{xxvii} Ministère du Solliciteur général de l'Ontario, 2017
- ^{xxviii} Réseau municipal canadien en prévention de la criminalité, 2018
- ^{xxix} Australian Institute of Criminology, 2003
- ^{xxx} *Ibid.*, 2003
- ^{xxxi} *Ibid.*, 2003
- ^{xxxii} Sécurité publique Canada, 2015
- ^{xxxiii} *Ibid.*, 2015
- ^{xxxiv} Canadian Index of Wellbeing, s.d.
- ^{xxxv} ONU-Habitat, 2020
- ^{xxxvi} ONU-Habitat, 2020, p. 6
- ^{xxxvii} Ministère du Solliciteur général de l'Ontario, 2017
- ^{xxxviii} Waterloo Region Crime Prevention Council, 2017
- ^{xxxix} Ministère du Solliciteur général de l'Ontario, 2017